



VIE ETU DIANTE

**Schéma
directeur**

2024-2027

SOMMAIRE

Édito	p.4
Intro	p.6
Axe 1 Intégration & orientation des étudiants	p.14
Axe 2 Vie associative, culturelle, sportive & engagement étudiant	p.26
Axe 3 Prévention & accès aux soins et aux droits des étudiants	p.42
Axe 4 Autonomie étudiante : lo- gement, transport et alimentation	p.52



Amphi. 

Amphi



La vie universitaire ne se limite pas à la transmission de connaissances. L'expérience étudiante est un levier puissant de réussite si elle encourage l'épanouissement et le bien-être sous toutes ses formes. Dans cette optique nous avons souhaité développer un schéma directeur de la vie étudiante avec comme volonté d'aller plus loin pour assurer le succès académique des étudiantes et étudiants, favoriser leur engagement et leur épanouissement en matière de santé, de sport, de culture et de vie associative afin d'améliorer l'attractivité de l'Université.

Le Schéma directeur de la vie étudiante présenté ici repose sur une intention primordiale : que chaque étudiante et étudiant puisse, au-delà des enseignements, profiter pleinement de sa vie universitaire, qu'il en tire le meilleur et qu'elle reste ainsi agréablement inoubliable...

L'aboutissement de ce premier Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) est une étape importante pour notre établissement. Si l'université de Guyane était déjà active sur les différentes thématiques via des services ou des missions dédiées, le SDVE va permettre d'aller plus loin, de travailler en transversalité grâce notamment à la création du Pôle Accompagnement et Vie Etudiante (PAVE).

Ce Schéma directeur se veut en phase avec les besoins et attentes de notre communauté étudiante. Il est le fruit d'une large concertation menée tout au long de l'année universitaire 2023-2024. À plusieurs occasions, les étudiantes et étudiants, les personnels enseignants, de recherche et administratifs, ainsi que les partenaires de l'université ont pu s'exprimer, faire des propositions puis prioriser les actions retenues. Le SDVE trace ainsi, jusqu'en 2026, un plan d'actions très concrètes à mettre en œuvre afin d'améliorer efficacement la vie étudiante sur tous nos campus et pour tous nos étudiants et étudiantes.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des actrices et acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce schéma directeur.

Les actions programmées dans ce schéma sont autant d'engagements pris par l'ensemble des acteurs de la vie étudiante sur tous les campus de l'Université et de ses partenaires. Elles feront l'objet d'un suivi régulier. Je sais pouvoir compter sur l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élaboration de ce schéma pour que ces différentes actions puissent se déployer dans les meilleures conditions possibles, au service de la qualité de vie et de l'épanouissement de tous nos étudiants et des étudiantes.

Laurent LINGUET
Président



•

in

tro



LE SDVE EN QUELQUES MOTS

L'Université de Guyane conduit une véritable démarche d'amélioration des conditions de vie et d'études auprès de ses étudiant.e.s. C'est pourquoi, elle a débuté l'élaboration de son schéma directeur de la vie étudiante (SDVE). Cette feuille de route présentera le résultat des réflexions communes avec l'ensemble des acteurs qui contribuent à l'amélioration du bien-être de la population estudiantine. Le SDVE définit les objectifs de la politique de vie étudiante que souhaite mener l'Université de Guyane dans les prochaines années. Véritable fruit d'une réflexion commune avec l'ensemble des acteurs et partenaires universitaires, il traduit la volonté de l'établissement à mettre en place des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie des étudiantes et des étudiants au sein du territoire.

Le SDVE est introduit dans le code de l'éducation (article L-718-4) par la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche : « L'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l'article L. 718-3 élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires. Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives. Il est transmis à l'Etat et aux collectivités territoriales concernées, préalablement à la conclusion du contrat pluriannuel d'établissement mentionné à l'article L. 711-1 ».

LE SDVE AU CŒUR DU BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT : UNE COMPOSANTE INDISPENSABLE À LA RÉUSSITE

Le bien-être étudiant est une composante essentielle

à la réussite académique. Le SDVE témoigne de la prise en compte et de la reconnaissance de la vie étudiante comme facteur de réussite et d'épanouissement pour les étudiants. L'Université de Guyane est convaincue que la qualité de la vie étudiante est non seulement un facteur d'attractivité de notre site universitaire, mais aussi une condition essentielle à la réussite des étudiants et qui fréquentent nos campus. C'est pourquoi, l'Université de Guyane a fait de la vie étudiante un axe majeur de sa politique.

LE SDVE, FRUIT D'UNE RÉFLEXION ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE : UNE CO-CONSTRUCTION AVEC LA PARTICIPATION DE TOU.TE.S

Le SDVE fixe les grands objectifs communs de la politique de vie étudiante pour une période de quatre années environ. Celui-ci est réalisé à l'échelle de la région et conjointement avec l'ensemble des acteurs et partenaires universitaires : membres du personnel, étudiant.e.s, CROUS, collectivités territoriales et acteurs intervenant dans le champ de la vie étudiante. En effet, il est essentiel que cette stratégie découle de l'engagement de toutes les parties prenantes afin d'obtenir une politique cohérente, complémentaire et incorporant les spécificités du territoire.

Le présent SDVE, fruit d'une concertation entre la communauté universitaire et l'ensemble des acteurs du territoire, témoigne de cette ambition commune et de la volonté de la décliner en actions et projets concrets. C'est un document stratégique qui a pour objectif de définir les priorités dans le champ de la vie étudiante dans toutes ses dimensions, pour la période 2024-2027. Pensé à l'échelle de l'établissement et ancré dans son territoire, le SDVE traduit également une volonté de construire et d'affirmer avec l'ensemble des partenaires et acteurs de la vie étudiante, sa politique de vie étudiante au plus près des besoins des étudiants et selon les spécificités du territoire.

NOS AXES STRATÉGIQUES

- ✓ Soutenir l'intégration et l'orientation des étudiants
- ✓ Dynamiser la vie associative, culturelle, sportive et valoriser l'engagement étudiant
- ✓ Promouvoir la prévention et l'accès aux soins et aux droits des étudiants
- ✓ Accompagner l'autonomie des étudiants via l'accès au logement, à une mobilité renforcée et une alimentation de qualité

MÉTHODOLOGIE ET MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE : ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU SDVE

Au mois de juin 2023, la gouvernance de l'Université de Guyane a souhaité impulser la mise en œuvre de son schéma directeur de la vie étudiante, avec pour volonté de :

- ✓ Fédérer les étudiants et acteurs et de la vie étudiante autour d'un diagnostic, d'orientations et d'actions partagés et co-construits tout au long de la démarche, en tenant compte des effets induits par les éléments de contexte nouveau (contexte de post-crise sanitaire, etc...) et favoriser une lecture partagée des chantiers engagés, des points d'amélioration et des réussites en faveur de l'amélioration des conditions de vie étudiante
- ✓ Articuler et clarifier les différents niveaux d'intervention des acteurs de la vie étudiante en veillant à la cohérence stratégique des orientations du SDVE avec les documents de planification en cours d'élaboration par les partenaires et ainsi viser la soutenabilité opérationnelle et budgétaire des orientations par la mobilisation des politiques supports et connexes à la vie étudiante, notamment portés par les collectivités territoriales, services de l'Etat, tissu associatif, etc...



La méthodologie proposée vise à multiplier les canaux de consultation et de concertation afin de lier données quantitatives et qualitatives mais aussi favoriser l'appropriation la plus large possible de la démarche dans une visée de co-construction.

CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE (JUIN 2023)

Le comité de pilotage est constitué de l'ensemble des représentants internes des services à l'étudiant :

- ✓ M. LINGUET Laurent, Président de l'université
- ✓ Mme DEBIBAKAS Audrey, VP culture
- ✓ M. BONDIL, VP Formation et vie universitaire
- ✓ M. BELBRUN, VP étudiant
- ✓ Mme STANISLAS Sandra, directrice de la scolarité,
- ✓ Mme MANDE Jacqueline, directrice pôle accompagnement et vie étudiante
- ✓ M. DUPLAN Yves, OVE
- ✓ Mme MANDE-DESBIENDRAS Cécile, chargée de communication
- ✓ M. RUPLI, Nicolas directeur de la BU
- ✓ Mme AMIRI Linda, directrice de la DOSIP
- ✓ Mme FORIER Dominique, infirmière du SSE
- ✓ M. FRENET Olivier, directeur du CLOUS

Il est l'instance de décision qui définit les axes stratégiques et définit un calendrier opérationnel du SDVE.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS : DÉGAGER UN DIAGNOSTIC ET DES ORIENTATIONS PARTAGÉES

Ces entretiens avec les directeurs de composantes et service de l'UG et les partenaires extérieurs entre juin et septembre 2023 participent à faire un état des lieux en matière de vie étudiante et à dresser un inventaire des besoins dans chacun des axes prioritaires définis par le COPIL. Ils favorisent permettent un diagnostic des chantiers engagés et dé-

gagent les points d'amélioration en faveur de l'amélioration des conditions de vie étudiante.

ENQUÊTE DE L'OVE SUR LES CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE : UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS

L'enquête a été travaillée par l'OVE de septembre à octobre 2023 et s'est déployée sur 2 mois de janvier à mars 2024) avec des relances automatiques par mail afin d'atteindre un taux de réponse représentatif (25% soit environ 1500 étudiants). Elle s'est également appuyée sur les résultats de diverses enquêtes « vie étudiante » (AUDEG, Nutricampus...) menées depuis 2017 et sur un diagnostic transversal, par site.

FOCUS GROUP : CONCERTATION POUR LA CO-CONSTRUCTION

Ces entretiens collectifs menés en octobre 2023 ont recueilli des éléments qualitatifs dans une démarche de compréhension des besoins et des usages. Ils seront proposés aux étudiants de chaque site et antennes de l'UG mais aussi aux personnels administratifs et autres profils qualifiés susceptibles d'intervenir dans l'animation de la vie étudiante.

Plusieurs sessions ont été organisées sur les différents sites :

- ✓ Focus group du 5 octobre 2023 à l'IUT de Kourou
- ✓ Focus group des 12 et 19 octobre 2023 au campus Troubiran (4 sessions d'1h30)
- ✓ Focus group du 26 octobre pour les étudiants du campus connecté (à Saint-Laurent du Maroni) et pour le personnel administratif et enseignant au campus de Troubiran, 2 sessions d'1h30)

SÉMINAIRE VIE ÉTUDIANTE À L'UG : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ POUR LE SDVE

Le séminaire s'est déroulé les 16 et 17 novembre 2023, en 3 séquences principales : restitution en plénière du diagnostic, déroulé des ateliers par thématique retenue, restitution en

plénière des orientations à l'issue de la tenue de l'ensemble des ateliers.

Jeudi 16 novembre 2023			Vendredi 17 novembre 2023		
09h-10h30	Restitution plénière des éléments de diagnostic relatifs à la vie étudiante pour l'université de Guyane		09h-11h00	Santé et bien-être étudiants	Attractivité des territoires et vie étudiante
11h-13h00	Sport, culture et engagement étudiant	Accès aux droits et accompagnement social	11h30-13h00	Restitution en plénière des ateliers	
14h30-16h30	Transport et Logement	Intégration, orientation et conditions de réussite			

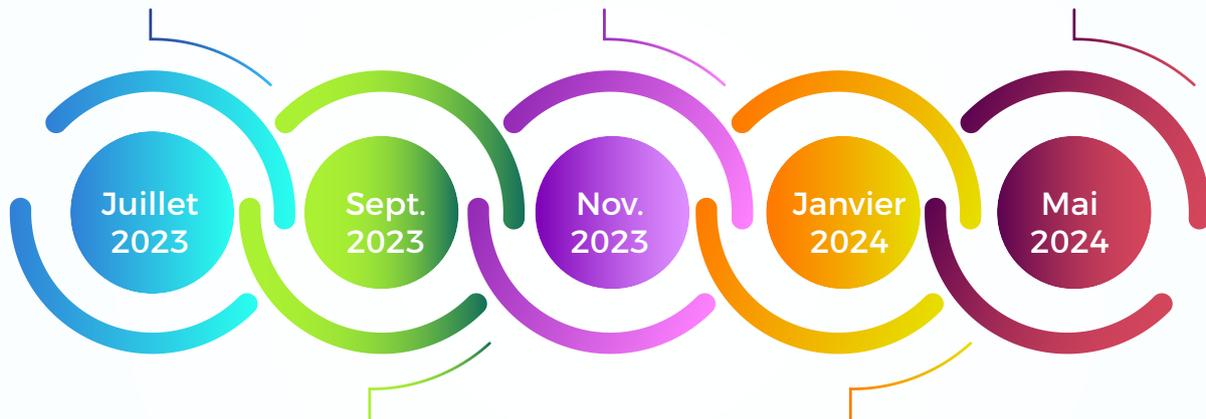
Rappel du calendrier

- ✓ Juin 2023 : constitution du COPIL, proposition et validation des axes stratégiques, de la méthode et du calendrier de travail ;
- ✓ Juillet 2023 : début des travaux des groupes de travail ;
- ✓ Septembre 2023 : présentation de la méthodologie aux instances (CFVU / CAC) ;
- ✓ Réalisation du questionnaire par le comité technique (AUDeG et OVE) ;
- ✓ Octobre 2023 : focus group sur les 3 sites
- ✓ Novembre 2023 : séminaire des acteurs de la vie étudiante
- ✓ Décembre 2023 : validation de la phase de diagnostic et des premiers résultats dans les instances
- ✓ Janvier 2024 : validation du SDVE dans sa version définitive

Lancement des ateliers d'initialisation du SDVE (interne UG)

Séminaire des acteurs de la vie étudiante - UG

Finalisation de l'élaboration du SDVE (fiche actions) et kick-off opérationnel



Lancement de la phase de diagnostic (entretiens, focus groupes)

Priorisation des actions retenues pour le SDVE

PILOTAGE ET SUIVI DU SDVE

Afin de mettre en œuvre le SDVE, il est nécessaire de mettre en place un comité de suivi qui pourra à la fois impulser, diriger et faciliter son implémentation. Ce comité se réunira annuellement à minima pour évaluer la mise en œuvre du SDVE. Lors de la première année, il aura en charge de déterminer les indicateurs et jalons des actions proposées. Par la suite, il sera en charge du suivi et du bilan annuel de ce SDVE. Il sera également un interlocuteur privilégié des partenaires avec qui l'établissement interagit dans le contexte de la vie étudiante.

La gouvernance de l'Université de Guyane pourra s'appuyer sur une instance de suivi interne (le comité de pilotage SDVE) et une instance partenariale (la conférence territoriale des conditions de vie étudiante) :

- ✓ Le comité de suivi du SDVE composé des vice-président culture et vie étudiante,

vice-président étudiant, et vice-président CFVU, des différentes directions et services de l'Université (PAVE, SSE, SUAPS, DSCOL, DNUM, cellule communication, OVE...), le directeur du CLOUS de Guyane de représentants des DFR a vocation à se réunir une à deux fois par an afin d'assurer le suivi et le pilotage du SDVE, au regard des axes retenus. Le bilan des actions réalisées, la repriorisation des actions à venir pourront être arbitrés dans ce cadre. Ce COPIL pourra être ouvert en tant que de besoin aux partenaires extérieurs.

- ✓ La conférence territoriale des conditions de vie étudiante fait l'objet d'un copilotage entre le Rectorat et l'Université de Guyane. Elle réunit l'ensemble des acteurs de la vie étudiante à l'échelle régionale. Dans le cadre de cette conférence, l'Université de Guyane souhaite traiter un axe prioritaire, connexe au SDVE : « Accompagner l'autonomie des étudiants via l'accès au logement, à une mobilité renforcée et une alimentation de qualité ».



1

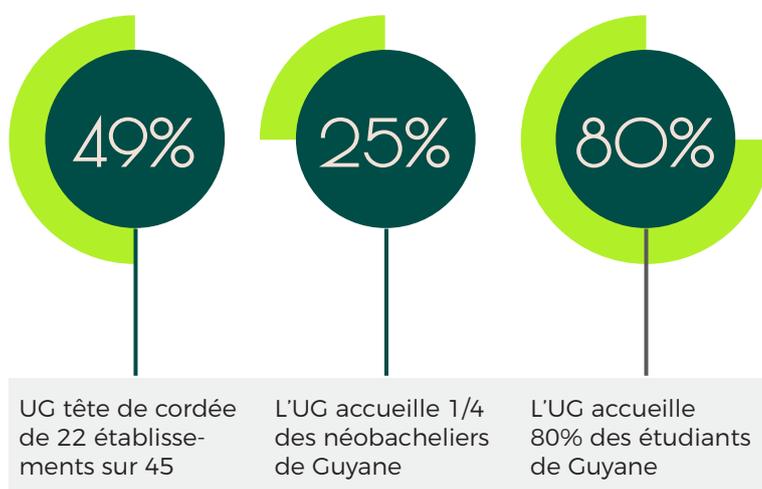
Intégration & orientation des étudiants

CONTINUUM BAC -3/BAC+ 3 ET ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

A la rentrée universitaire 2022-2023, les effectifs de l'université étaient de 4 482 étudiants. Si les chiffres de la rentrée universitaire 2023-2024 ne sont pas encore définitifs, le nombre d'étudiants inscrits tend à diminuer depuis 2021, avec un taux de variation de -22% entre les rentrées scolaires 2021 et 2023.

L'animation du continuum bac-3/bac +3 reste encore inégale et repose en partie sur le dynamisme de certaines équipes d'enseignants à l'université ou dans les lycées. Si la DOSIP de l'université joue bien son rôle de courroie de transmission concernant les demandes émanant des lycées, les initiatives restent encore éparses et ne disposent pas d'un calendrier harmonisé

L'Université de Guyane organise toutefois depuis plusieurs années la venue de lycéens en petits groupes pour des journées d'immersion au sein de l'université avec l'assistance aux cours dispensés, la découverte des salles de travaux pratiques. Ces immersions s'inscrivent désormais dans le cadre des cordées de la réussite. Sur les six années écoulées, environ 800 lycéens ont pu bénéficier de ce type d'actions selon les estimations de la DOSIP, soit moins de 150 lycéens par an. La DOSIP a organisé en novembre 2023 la première journée portes ouvertes de l'UG à destination de l'ensemble des lycéens de Guyane.



Axe 1

Pour la rentrée universitaire 2023-2024, l'Université de Guyane a souhaité proposer un nouveau format d'accueil pour les primo-arrivants, en proposant deux journées complètes d'intégration. L'objectif affiché est de renforcer l'attractivité et de moderniser la traditionnelle matinée d'accueil en y intégrant des supports ludiques et interactifs. Les différents services de l'université, des étudiants de masters, associations étudiantes, des partenaires (CLOUS, ADIL, Mutualité Française, Croix-Rouge, CAC...) ont été mobilisés pour l'animation de ces journées d'intégration à travers la tenue de stands d'information et d'activités ludiques. Ce format contribue à rassembler les services de l'université et les différentes composantes autour d'un temps fédérateur à destination des étudiants.

RYTHMES ÉTUDIANTS ET SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

L'université de Guyane s'est inscrite dans la dynamique de la loi ORE en mettant en place les licences flexibles pour une partie de ses formations initiales dès 2018. En effet, la modularité des rythmes étudiants constitue un enjeu d'autant plus prégnant qu'environ 22% des étudiants de l'UG auraient une activité rémunérée régulière (35% au niveau national), 12% seraient parents (5% au niveau national) selon l'enquête sur les conditions de vie étudiante de 2018. Une part non négligeable des étudiants n'ont pas la capacité à l'être à temps plein. De même, les étudiants de l'UG font état d'un faible taux de réussite en première année de licence : 30% des effectifs valident cette première année - puis 62% en L2 et L3 en 2021, faisant état d'une forte proportion d'abandon au cours de la première année. Le bilan réalisé en 2022 sur les licences flexibles semble mitigé en raison d'un pourcentage réduit d'étudiants réintégrant le cursus "classique" de la licence. Ainsi, en 2022, 3 élèves sur 50 ont validé le passage en L1 en ce qui concerne la licence flexible SVT. Deux licences flexibles ont finalement été supprimées dans les parcours proposés par le DFR LSH, en ne maintenant le dispositif que pour les licences d'histoire et de langues étrangères appliquées. La perception du dispositif par les étudiants est également un frein selon certains enseignants : la

licence flexible est souvent vécue comme un système à double vitesse qui ne trouve pas toujours sa justification auprès des étudiants - en dépit de l'accompagnement renforcé offert par cette année.

Concernant l'enjeu de la réorientation, certains enseignants font le constat d'un déficit d'information des étudiants sur les possibilités existantes en dépit de procédures mises en place. En principe, l'étudiant doit pouvoir se réorienter dans les premières semaines de l'année universitaire et à la fin du premier semestre. Concernant l'insertion professionnelle, au sein de la DOSIP, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle décline une offre de services pour accompagner l'orientation des étudiants : forum des métiers, ateliers de préparation à l'emploi, visites d'entreprises. Entre 2019 et 2020, des rendez-vous mensuels des métiers étaient proposés avec la mise en lumière d'une profession et/ou secteur d'activité par mois. Le bilan de cette dernière action était plutôt négatif en raison de la difficulté à mobiliser les étudiants lors de ces réunions.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Avec 134 places assises, la bibliothèque universitaire du campus de Troubiran enregistre une moyenne de 350 entrées par jour au mois de septembre 2023, avec une moyenne de 280 entrées par jour sur l'année universitaire 2022-2023.

La bibliothèque propose 62 heures d'ouverture avec des horaires étendus allant de 7h30 à 19h en semaine et de 7h30 à 12h00 le samedi qui correspondent aux besoins des usagers. Répondant à la demande des étudiants, la bibliothèque ouvre également durant les vacances de Toussaint et les vacances de Pâques. Une expérimentation est menée pour une ouverture partielle lors des vacances de Noël et de carnaval. Des formations telles que le passeport documentaire sont mises en place pour accompagner la recherche documentaire des étudiants.

En 2019, la bibliothèque universitaire de Guyane a opéré sa scission avec celle de l'université des Antilles et dispose depuis lors de son propre catalogue. La BU dispose de 87

000 exemplaires “papier” et de 55 000 références.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

La mobilité étudiante à l'international est portée par le bureau des relations internationales (BRI) de l'université de Guyane. Le BRI se compose d'un responsable de service par intérim sous le pilotage de deux vice-présidents en charge des relations internationales. Chaque DFR dispose d'un référent BRI permettant de faire le lien avec les étudiants.

La mobilité internationale des étudiants de l'UG s'appuie sur deux principaux dispositifs :

- ✓ Le programme ERASMUS+ cofinancé par l'Union Européenne. Il s'adresse à tous les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année d'études et qui justifient d'un niveau B1 dans la langue du pays d'accueil

- ✓ Le partenariat entre l'UG et les établissements d'enseignement supérieur hors Europe, requérant des conditions similaires à l'échange inscrit dans le cadre d'ERAMUS+. Ainsi, 4 universités sont conventionnées en Afrique (Bénin, Maroc et Sénégal), 10 au Brésil, 3 en Colombie, 1 au Suriname et au Guyana. Un programme universitaire d'échanges amazonien (PUMA) a été mis en place sur la base d'un principe d'échange avec des universités sud-américaines, ayant permis de favoriser la mobilité de 2 étudiants de l'UG et d'accueillir 2 étudiants étrangers sur les 2 dernières années. A noter également le conventionnement avec six universités en Amérique du Nord (listing non exhaustif).

Afin de dynamiser la mobilité étudiante, le BRI met en place depuis octobre 2022 les Erasmus days - forum mobilité visant à promouvoir le programme et valoriser les expériences des étudiants partis à l'étranger.





NOS ACTIONS

FAVORISER LE CONTINUUM BAC-3/BAC+3

OBJECTIF 1 : RENFORCER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION À DESTINATION DES LYCÉENS ET DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Faire connaître l'offre de formation et la vie de campus de l'université de Guyane
- ✓ Accueillir les lycéens tout au long de l'année universitaire
- ✓ Coordonner les interventions dans les lycées
- ✓ Informer les acteurs de l'orientation (proviseurs, psychologues de l'Education Nationale, professeurs principaux, ONISEP etc...)

Action 1. Consolider et animer la liaison entre les lycéens et l'Université de Guyane dans le cadre du continuum Bac-3/bac + 3.

Sous pilotage du PAVE, l'action vise à harmoniser au sein des différentes composantes de l'Université les modalités d'interventions dans les différents lycées mais aussi à tendre vers une coordination plus effective avec le Rectorat en charge du pilotage des semaines d'orientation dans les lycées.

- ✓ Mettre en place un groupe de travail composé de représentants des différents DFR afin d'impulser et coordonner des actions en lien avec le continuum et les adapter aux besoins de chaque filière
- ✓ Mettre en place un calendrier d'intervention annuel auprès des équipes pédagogiques des lycées visant des temps d'information et sensibilisation aux filières de l'Université de Guyane.

Action 2. Recruter et former des étudiants ambassadeurs

En lien avec la cellule vie étudiante en charge

de l'animation du dispositif d'engagement étudiant, l'objectif est de favoriser la mise en valeur de parcours étudiants au sein de l'Université de Guyane lors des interventions à destination des étudiants.

- ✓ En lien avec le groupe de travail « continuum bac -/bac + 3 », élaborer une fiche de poste pour les étudiants ambassadeurs : promouvoir l'offre de formation de l'Université, renseigner le public lors des forums, JPO, créer/organiser des animations dans et en-dehors du campus en lien avec l'orientation, travailler sur les supports de communication et appuyer la stratégie de communication sur les réseaux sociaux, partager son expérience lors des interventions dans les lycées, ...
- ✓ Flécher un quota de 10 services civiques et/ou emplois étudiants pour asseoir le portage administratif et financier des étudiants ambassadeurs
- ✓ Déployer les formations obligatoires et optionnelles visant à soutenir la prise de poste des étudiants ambassadeurs (prise de parole en public, animation de temps d'échanges, ...)
- ✓ Veiller à l'articulation avec le dispositif d'engagement étudiant mis en place par le BVE

Action 3 : Prévoir des formats plus ludiques pour faire découvrir les filières de l'UG et la vie étudiante

En lien avec la DNUM et la cellule communication, l'objectif est de rendre plus accessible et plus ludique l'information délivrée aux lycéens et à leurs familles.

- ✓ Relancer le projet de « portail lycéens » au sein du site internet de l'Université de Guyane rassemblant l'information sur les filières de l'Université, des contenus ludiques, foire aux questions, le renvoi vers les sites des partenaires pour les conditions de vie étudiante (CLOUS, CTG, CNES)
- ✓ Poursuivre la production de contenus diversifiés (capsules vidéos, etc...) présentant les filières de l'Université de Guyane et les rendre accessibles via le portail étudiant et les différents réseaux sociaux de l'UG



- ✓ Via un travail conjoint du SUIO au sein du PAVE, de la DNUM et de la cellule communication, préfigurer un escape game « orientation » visant à présenter les filières de l'Université sous un format ludique : définir un scénario, élaborer des énigmes favorisant la découverte de l'UG, recenser et/ou créer les supports et contenus pouvant être intégrés dans l'escape game.

Jalons et indicateurs

Élaboration de la fiche de poste des étudiants ambassadeurs : juillet 2024
Recruter et former les tuteurs référents des services civiques : juillet-août 2024
Calendrier d'intervention dans les lycées : septembre 2024
Portail lycéen et création de contenus numériques présentant les filières : décembre 2024

Nombre de services civiques et d'étudiants formés

OBJECTIF 2 : MUTUALISER LE GUICHET UNIQUE DU PÔLE D'ACCUEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE AVEC UN POINT INFORMATION JEUNESSE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE GUYANE

- ✓ Constituer un guichet unique pour l'accueil et la vie étudiante (vie associative, santé, sport, culture)
- ✓ Permettre à l'Université du réseau des centres d'information jeunesse et renforcer l'information à destination des jeunes dans les communes de l'intérieur
- ✓ Faciliter l'orientation des étudiants vers les partenaires idoines par la présence d'un conseiller info jeunesse
- ✓ Accompagner l'autonomie des étudiants par une information fiabilisée et viabilisée

Action 1. Finaliser l'installation de guichet unique pour l'accueil des étudiants et préparer le déploiement d'un point info jeunes

- ✓ Finaliser la mise en place du guichet unique au sein du Pôle Accueil et Vie Etudiante (PAVE)
- ✓ Accompagner le déploiement d'un point relais au campus de Kourou en examinant la possibilité de disposer d'un référent « vie étudiante » dont les missions devront être cadrées par un référentiel (notamment pour les administratifs) : mobilisation et coordination des acteurs participant à la vie étudiante
- ✓ Intégrer le comité de pilotage de préfiguration en désignant une direction référente au sein de l'Université, par saisine officielle du président de la Collectivité Territoriale de Guyane
- ✓ Assurer le suivi des travaux en faisant également remonter les besoins identifiés à l'échelle des étudiants (enquête sur les conditions de vie étudiante, etc...)

Action 2. Déployer un centre information jeunesse au sein de l'Université de Guyane

- ✓ Organiser des permanences de Point Info Jeunesse ou du futur Centre Régional d'Information Jeunesse au sein de l'Université de manière régulière ou
- ✓ Monter un dossier de labellisation en tant que structure d'information jeunesse en répondant à l'appel à manifestation d'intérêt de la Collectivité Territoriale de Guyane (Direction Jeunesse Vie Associative)

Jalons et indicateurs de suivi

Finalisation du guichet unique au sein du PAVE : octobre 2024
 Calendrier de permanences d'un point information jeunesse (PIJ) au sein de l'Université : janvier 2025

Nombre d'étudiants accueillis et accompagnés via le PAVE et taux de satisfaction
 Nombre d'étudiants accueillis et accompagnés via le point info jeunesse et taux de satisfaction

RENFORCER L'INTÉGRATION ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ

OBJECTIF 1. FÉDÉRER LES DIFFÉRENTS CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE GUYANE

Action 1. Mettre en place un événement fédérateur à l'échelle des trois sites de l'Université de Guyane et relancer le programme de parrainage étudiant

- ✓ Elargir le format des journées d'intégration pour y ajouter une dimension intercampus. Ex : tournée des campus de l'Université de Guyane et/ou découverte du site de l'Université de Troubiran par les étudiants de Kourou et Saint-Laurent du Maroni ; de l'IUT de Kourou par les étudiants des autres campus...
- ✓ Développer un nouveau format d'accueil pour les primo-arrivants, en proposant deux journées complètes d'intégration proposé pour la rentrée 2023-2024 : présence des étudiants de master, associations étudiantes, des partenaires (CLOUS, ADIL, Mutualité Française, Croix-Rouge, CACL,...)
- ✓ Accompagner la diffusion des projets étudiants au-delà des différents sites de l'UG en envisageant une bonification ou une priorisation des financements accordés (CVEC) lorsque le projet vise au moins deux sites de l'UG
- ✓ Relancer la mise en place d'un programme de parrainage des étudiants en 1ère année via l'ECL « engagement étudiant »
- ✓ Diversifier les partenaires associés aux journées d'intégration de l'UG afin d'en faire un événement ouvert sur la cité

Action 2. Créer et animer un réseau d'alumni pour favoriser des modèles inspirants et faciliter l'insertion professionnelle après les études à l'UG

Axe 1

Valoriser l'image de l'UG à travers un réseau d' alumni de l'Université de Guyane et en accroître ainsi l'attractivité et le sentiment d'appartenance

Faciliter la mise en lien, l'identification entre étudiants et anciens diplômés

- ✓ Créer et actualiser un annuaire en ligne des diplômés de l'Université de Guyane
- ✓ et accompagner la mise en place une association des alumni des étudiants de l'Université afin de proposer un agenda événementiel tout au long de l'année (appel à candidatures pour constituer la gouvernance de l'association, appui à la rédaction des statuts, soutien administratif)
- ✓ Organiser le premier gala des alumni de l'UG
- ✓ Mobiliser cette association lors des journées portes ouvertes à destination des lycéens et lors des journées d'intégration des néo-bacheliers
- ✓ Organiser des afterworks réguliers autour de thématiques professionnelles, en lien avec le PAVE

Action 3. Donner de la visibilité aux témoignages inspirants d'anciens étudiants et mettre en place un dispositif de mentorat entre anciens diplômés et étudiants

- ✓ Lors des rentrées universitaires, prévoir le témoignage d'anciens étudiants inspirants auprès des primo-arrivants (parcours inspirants)
- ✓ Mener une enquête auprès des étudiants afin de dimensionner le dispositif de mentorat en fonction de leurs besoins prioritaires (sessions collectives, rencontres individuelles, coaching personnalisé, training/appui à la recherche de stages/emplois, orientation professionnelle...)
- ✓ Définir une charte cadrant le dispositif de mentorat et explicitant les engagements réciproques du mentor et du mentoré
- ✓ Développer une plateforme numérique de mentorat via le site internet de l'Université de Guyane

Jalons et indicateurs

Existence d'un annuaire des alumni de l'UG : novembre 2024

Calendrier des événements intercampus : janvier 2025

Nombre d'étudiants des différents campus mobilisés lors des journées d'intégration

Evolution du nombre de partenaires présents lors des journées d'intégration de l'UG

Nombre de projets étudiants « intercampus » accompagnés et/ou financés

Nombre de binômes de parrainage formés

Nombre de galas des alumni

Nombre d'adhérents à l'association des alumni

Nombre d'événements organisés par l'association des alumni

RENFORCER LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE EN SOUTENANT L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

OBJECTIF 1 : RENFORCER ET COMPLÉTER LES OUTILS EXISTANTS EN MATIÈRE D'ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

- ✓ Un panel diversifié d'accompagnement des étudiants existe pour renforcer les modalités de réorientation en cours d'études
- ✓ Un taux d'abandon en première année en baisse

Action 1. Renforcer la visibilité des outils et professionnels du PAVE en matière d'orientation

- ✓ Intégrer la possibilité de réaliser des permanences du psychologue de

l'Education Nationale en distanciel et/ou présentiel pour les étudiants des campus de Kourou et de Saint-Laurent du Maroni

- ✓ Mettre en place une campagne de communication auprès des 1ères et 3e années de licence pour favoriser la découverte des dispositifs d'appui à l'orientation
- ✓ Mobiliser une enquête auprès des étudiants via l'OVE sur les besoins en orientations des étudiants afin d'adapter et cibler l'offre d'accompagnement proposée
- ✓ Mettre en place une campagne de communication régulière sur les réseaux sociaux de l'Université et via les groupes whatsapp étudiants.

Action 2. Mettre en place une programmation spécifique au sein du calendrier universitaire pour accompagner les étudiants en besoin de réorientation

- ✓ Etudier la possibilité d'intégrer le psychologue de l'Education Nationale au sein des commissions de réorientation des DFR, en plus des permanences dédiées aux étudiants
- ✓ Favoriser l'anticipation des besoins en réorientation en adaptant le calendrier des réorientations en fin de semestre : prévoir l'intervention de la DSCOL et de la PAVE au sein des différents DFR lors de temps dédiés (ex : « les rdv de la réorientation »)

- ✓ Mettre en place des aménagements de cours pour les élèves en voie de réorientation pour réaliser des immersions ciblées au sein d'autres DFR en L1 voire L2 dans le cadre d'un suivi par la SDVE et/ou le SUIO
- ✓ Mettre en place un forum de la réorientation au mois de novembre (milieu du premier semestre) ou mois d'avril (milieu du second semestre) afin de permettre aux étudiants de : mieux envisager leur réorientation en cours d'année universitaire ou pour la prochaine rentrée universitaire ; prendre connaissance de l'offre de formation, de volontariat, d'emploi existante, etc... ; mûrir leur réflexion en matière de poursuite d'études

Action 3. Renforcer l'accompagnement des néo-bacheliers et étudiants en 1ère année dans leur parcours d'orientation

- ✓ Réfléchir à la mise en place d'un « semestre rebond » ou « semestre tremplin » en tant que certification pour les étudiants en L1
- ✓ Mettre en place un diplôme d'établissement labellisé PaRéO (Passeport pour Réussir et s'Orienter) à destination des néo-bacheliers et L1 en réorientation en constituant une équipe référente afin de concevoir l'architecture de la certification (ateliers d'orientation, périodes d'immersion professionnelle...)



Jalons et indicateurs

Programmation et campagne de communication régulière sur l'accompagnement à l'orientation des étudiants : septembre 2025

Mise en place de l'ECL « orientation et insertion professionnelle » : septembre 2025

Nombre de rdv de la réorientation mis en place

Nombre de forums de la réorientation mis en place et nombre de partenaires présents

Nombre d'étudiants inscrits à une certification de type « semestre rebond » ou « tremplin »

Nombre de permanences assurées par le psychologue et nombre d'étudiants ayant bénéficié de permanences

Nombre et résultats des enquêtes régulières sur l'orientation/ réorientation des étudiants

- ✓ Mener une réflexion avec les DFR sur la possibilité d'intégrer des trimestres ou semestres hors les murs dans les maquettes pédagogiques (ex : le contrat de site prévoit le développement de masters internationaux)
- ✓ Prévoir un accompagnement en ingénierie financière auprès des étudiants pour faciliter le bouclage financier du projet d'études à l'étranger (calcul des coûts liés au transport, au quotidien ; accompagnement à la mobilisation des aides financières existantes ; mise en place de partenariats avec les banques pour faciliter l'accès au prêt étudiant)

Action 2. Dynamiser la mobilité internationale des étudiants en mobilisant/renforçant les aides des partenaires

- ✓ Garantir une meilleure mobilisation des aides à la mobilité hors Union Européenne par le biais des aides proposées par LADOM et plaider en faveur de l'extension de la prise en charge du billet d'avion à l'international aux semestres d'études à l'étranger (et non uniquement les stages)
- ✓ Mobiliser des dispositifs nationaux, voire internationaux de mobilité internationale venant en complément de l'existant (bourse fullbright, bourse Eiffel)
- ✓ Conformément au contrat de site 2022-2027 de l'UG, mobiliser les financements Interreg pour le renforcement des mobilités dans la macro région en prévoyant notamment des aides financières (billets d'avion, aide à l'installation, allocation complémentaire)

Action 3. Renforcer la communication auprès des étudiants sur les séjours à l'étranger en-dehors des études (ex : année de césure)

Lors des campagnes d'information et de communication sur les séjours à l'international (forum, interventions dans les DFR), associer des partenaires susceptibles de communiquer sur les dispositifs suivants :

- ✓ Volontariat à l'international (association Peupl'En Harmonie en local, Solidarités Jeunesse au national)

FAVORISER LES MOBILITÉS ENTRANTES ET SORTANTES DES ÉTUDIANTS

OBJECTIF 1 : LEVER LES FREINS À LA MOBILITÉ SORTANTE DES ÉTUDIANTS DE L'UG

- ✓ Délivrer une information complète et accessible du BRI
- ✓ Augmenter les mobilités entrantes et sortantes chez les étudiants
- ✓ Renforcer l'accompagnement pour les mobilités hors UE- en-dehors du programme ERASMUS

Action 1. Mettre en place des mesures incitatives et/ou obligatoires pour l'ouverture à l'international dans les cursus en formation initiale proposés par l'UG

- ✓ Impulser une enquête pilotée par l'OVE de l'UG sur les freins des étudiants à la mobilité internationale

- ✓ Service Civique International pour les 16-26 ans (Agence du service civique, DGCOPOP)
- ✓ Corps européen de solidarité (programme UE)
- ✓ Programme Vacances-Travail (PVT) : appelé visa vacances travail sur sélection, permet aux jeunes âgés de 18 à 30 ans de voyager pendant 1 an dans un autre pays avec la possibilité de travailler sur place pour compléter leur budget (Préfecture de Guyane, services de l'Etat)

Jalons et indicateurs

Accompagnement en ingénierie financière : septembre 2025

Mise en place d'un calendrier prévisionnel des aides financières des partenaires : septembre 2025

Existence d'un guide à la mobilité sortante : septembre 2025

Mise en place d'un programme Interreg : septembre 2026

Nombre de DFR ayant intégré un semestre ou trimestre hors les murs dans les maquettes pédagogiques

Nombre d'étudiants réalisant une mobilité sortante

Nombre d'étudiants bénéficiant d'un accompagnement en ingénierie financière

services

- ✓ Elaborer un kit d'accueil pour les étudiants internationaux sous format papier et/ou numérique et traduire les guides de l'étudiant (CROUS, UG) en anglais, portugais et espagnol a minima
- ✓ Prévoir un partenariat avec le CROUS ou les bailleurs sociaux pour accompagner l'accès au logement des étudiants internationaux
- ✓ Le contrat de site 2022-2027 mise sur le développement d'une offre de masters et de doctorats reconnus nationalement et internationalement. Dans cette visée, l'augmentation d'étudiants de licence et/ou M1 issus d'Europe et de pays étrangers fait partie des leviers à mobiliser

Action 2. Mettre en place un programme de parrainage pour les étudiants internationaux

- ✓ Mettre en place programme de parrainage des étudiants internationaux via l'ECL « engagement étudiant »
- ✓ Organiser un évènement d'intégration à destination des étudiants internationaux (Journée de découverte du patrimoine local, soirée d'intégration)
- ✓ Mobiliser les financements Interreg pour favoriser l'accueil d'étudiants de la macro-région, en prévoyant notamment des aides financières (billets d'avion, aide à l'installation, allocation complémentaire)

OBJECTIF 2 : RENFORCER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

- ✓ Renforcer l'accompagnement dans l'aide aux démarches administratives et recherche de logement
- ✓ Renforcer l'accueil des étudiants internationaux

Action 1. Mettre en place un programme d'accueil des étudiants internationaux

- ✓ Mettre en place un programme d'accueil des étudiants internationaux sous un format « Welcome Box UG » afin de faciliter la réalisation des démarches administratives et favoriser l'accès aux

Jalons et indicateurs

Mise en place d'un welcome box UG et nombre d'étudiants internationaux suivis dans ce cadre : septembre 2026

Création d'un kit d'accueil « Welcom box UG » : septembre 2026

Mise en place d'un programme Interreg : septembre 2027

Nombre d'étudiants internationaux accueillis annuellement et évolution de ce nombre

Nombre d'étudiants internationaux parrainés et nombre de parrains

Enquête et taux de satisfaction des étudiants entrants et sortants



2

Vie
associative,
culturelle,
sportive et
engagement
étudiant

VIE DE CAMPUS, ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Créé en 2018, le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) est actif depuis 2020. Il se compose d'un total de 2,5 ETP comprenant un responsable, un gestionnaire et un chargé d'accueil. Le BVE accueille désormais un flux moyen de 1400 étudiants venant se renseigner et s'inscrire aux activités culturelles et sportives mais délivre également une information généraliste pour l'orientation des étudiants et de leurs familles sur les questions transversales de vie étudiante. Il délivre également un accompagnement de proximité aux associations étudiantes, dont la qualité et la réactivité sont soulignées par les étudiants, et plus largement pour l'organisation des événements et manifestations impulsés par les étudiants. En l'absence de service universitaire des activités physiques et sportives (direction vacante), le BVE assure également l'intérim en matière d'activités sportives.

En lien avec la structuration du dispositif d'engagement étudiant, un calendrier de la vie étudiante est élaboré pour la rentrée universitaire 2023-2024 sans être pour le moment accessible depuis le site internet de l'université.

Le développement des activités culturelles et sportives passe par deux formats offerts aux étudiants : les enseignements complémentaires libres (ECL), mis en place durant l'année universitaire 2020-2021, et les ateliers. Pour favoriser la disponibilité des étudiants, les créneaux du mardi après-midi de 14h à 16h sont banalisés pour les ECL et le jeudi après-midi pour les ateliers et/ou loisirs accessibles sur le campus. Au regard des contraintes imposées par les horaires de transports, les activités sportives sont de préférence déployées entre 12h et 14h, le créneau du samedi matin n'étant pas mobilisé au regard des conditions de desserte.



305 étudiants inscrits aux ateliers et ECL culture en 2021-2022



507 étudiants inscrits aux ateliers et ECL Sport



52 149€ consacrés au budget de la commission culture en 2022



11% des étudiants de l'UG ont bénéficié en 2021-22 de l'offre sportive proposée en atelier ou en ECL



7% des étudiants de l'UG ont bénéficié en 2021-22 de l'offre culturelle proposée en atelier ou en ECL

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT

En 2023, un total de 14 associations étudiantes actives est recensé à l'université de Guyane. Le tissu associatif de l'université, à l'image de l'établissement, est très jeune. 10 associations sur 14 ont ainsi moins de trois ans d'existence dont 7 créées à partir de 2022. Ces créations récentes témoignent d'une vie étudiante se dynamisant en matière d'engagement associatif. La création du Bureau de la Vie étudiante en 2018, et plus particulièrement sa structuration à partir de 2020, expliquant sans doute la progression du nombre d'associations étudiantes référencées au cours des deux dernières années. Il existe toutefois peu d'associations de filières (hormis pour le droit, l'IRDTS) pérennes.

Un effort d'articulation et de mutualisation entre ces jeunes associations a été soutenu par le BVE et a abouti à la création de l'Assemblée des Présidents d'Associations Étudiantes de l'UG (APAE) dont le président est Joseph

BELBRUN. Le BVE souligne la dynamique très positive de cette association qui permet de créer de la cohésion dans les actions menées. Au-delà de l'enjeu de mutualisation, il s'agira également pour les associations étudiantes d'organiser le relais des arbitrages et informations discutées dans le cadre des instances de gouvernance de l'université. Une charte des associations étudiantes a également été mise en place.

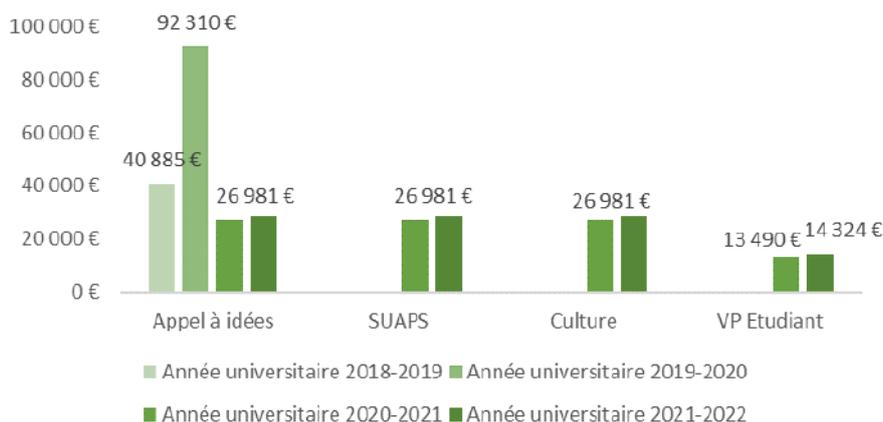
Les effectifs de ces différentes associations ne sont pas connus. De même, l'engagement associatif des étudiants n'est pas documenté. Toutefois, les entretiens avec les acteurs mettent en exergue un tissu associatif étudiant dont le dynamisme repose principalement sur quelques personnes et qui s'esouffle une fois ces personnes quittant la vie universitaire ou priorisant d'autres projets. Le cycle de vie active d'une association étudiante est ainsi en moyenne de trois ans.

C'est une problématique repérée par le BVE qui souhaite harmoniser les statuts des associations étudiantes, en y intégrant une obligation de passation, la présence d'un agent de l'université avec un avis consultatif et la présence d'un étudiant de 1ère année au sein des bureaux. La pérennité est aussi visée par la création d'associations pour chaque DFR de l'université, susceptible de renforcer le sentiment d'appartenance et la permanence des structures créées.

La CVEC, mise en place à partir de l'année universitaire 2018-2019, constitue un des principaux leviers financiers des associations étudiantes. Le produit de cette contribution a augmenté chaque année, passant de 136 284 euros en 2018-2019 à 286 494 euros en 2021-2022

Par délibération n°2023-045 du conseil académique du 29 juin 2023 "Modalités d'éva-

Répartition du produit de la CVEC hors FDSIE entre 2018 et 2022



luation de l'engagement étudiant", l'université de Guyane a formalisé son dispositif de reconnaissance en instituant un enseignement libre complémentaire "engagement étudiant" et une grille d'évaluation afin de faciliter l'instruction des demandes.

In fine, les étudiants engagés pourraient gagner jusqu'à 0,5 point sur leur moyenne générale dès la rentrée 2023-2024. La mise en place très récente de ce dispositif ne permet pas encore d'avoir de recul sur ses modalités de mise en œuvre.

Les lieux dédiés à la vie étudiante se limitent à la salle polyvalente du bâtiment G du campus de Troubiran ainsi qu'une salle dédiée au ciné-club de l'université. La salle polyvalente, initialement dédiée à l'organisation de manifestations étudiantes, est toutefois peu

animée pour les étudiants et accueille un nombre significatif d'événements externes, voire se trouve temporairement détournée de sa fonction initiale en devenant espace de stockage. Les associations étudiantes disposent également de bureaux et d'une salle de réunion en gestion partagée.

Un projet de maison étudiante a été mis à l'étude à deux reprises mais n'a pu aboutir. Une version initiale estimée à moins d'un million d'euros n'a pu être concrétisée. La relance du projet, visant la construction d'une extension au bâtiment G, s'est finalement heurtée à un coût prohibitif, bien au-delà du budget prévisionnel envisagé pour la version initiale de maison étudiante.





NOS ACTIONS

RENFORCER L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE SUR LE CAMPUS

OBJECTIF 1. ACCOMPAGNER L'INGÉNIERIE DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES ET FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS DES PARTENAIRES

- ✓ Mettre en place un agenda en ligne permettant de mettre en lumière les initiatives des associations étudiantes
- ✓ Soutenir l'ingénierie des associations étudiantes par le biais des associations têtes de réseau
- ✓ Renforcer la coordination avec les cofinanceurs afin de faciliter l'accès aux financements des associations étudiantes

Action 1. Renforcer la visibilité des associations étudiantes sur le campus et en-dehors

- ✓ Mettre en place un « pack communication » à destination des associations étudiantes déclarées et actives : Calibrer les outils de communication des associations étudiantes en lien avec la cellule communication : proposer une charte graphique pour les associations, en centraliser ces informations dans un guide des bonnes pratiques pour les associations étudiantes
- ✓ Mettre en place un annuaire des associations en ligne permettant d'intégrer régulièrement du contenu et de valoriser l'action des associations étudiantes
- ✓ Mettre en place un agenda accessible depuis le site internet de l'Université permettant de centraliser et de mettre à jour la programmation des associations étudiantes tout au long de l'année universitaire
- ✓ Mettre en place un espace de coworking équipé à destination des associations étudiantes

Action 2. Renforcer l'ingénierie proposée aux associations étudiantes en mobilisant les têtes de réseaux associatives

- ✓ (Re)mettre en place un accompagnement par les associations têtes de réseau pour des sessions de formations au montage de projet, la levée de fonds et un accompagnement méthodologique : Guyanasso, Guyane Promo Santé, Pôle Ressources, Centre de ressources pour la politique de la ville, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)
- ✓ Proposer un concours aux associations étudiantes de type « les Entreprs » (pédagogie « learning by doing »)

Action 3. Renforcer la coordination avec les co-financeurs

- ✓ Communiquer en amont le calendrier des appels à projets aux associations étudiantes en centralisant l'information auprès des services des communes, de la CTG et des services de l'Etat (Préfecture, ARS, DGCOP) (programmation annuelle des appels à projets régionaux communicables dès la rentrée universitaire aux associations étudiantes)
- ✓ Favoriser la mise en place d'une conférence des financeurs régulières autour des projets étudiants (services politique de la ville des communes, intercommunalités, CTG, CNES, CAF, ARS, DGCOP)

Jalons et indicateurs

Annuaire en ligne des associations : septembre 2024
 Mise en place d'un agenda associatif : janvier 2025
 Programmation de sessions de formation : année universitaire 2024-2025
 Mise en place d'un calendrier des appels à projets associatifs : septembre 2025
 Programmer la conférence des financeurs : année universitaire 2025-2026

Nombre de sessions de formation organisées et nombre de participants
 Nombre de bénévoles étudiants formés
 Nombre de projets proposés par les associations étudiantes
 Nombre de projets cofinancés par les institutions, administrations partenaires

OBJECTIF 2. PROMOUVOIR LE DISPOSITIF D'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Par délibération n°2023-045 du conseil académique du 29 juin 2023 "Modalités d'évaluation de l'engagement étudiant", l'université de Guyane a formalisé son dispositif de reconnaissance en instituant un enseignement libre complémentaire "engagement étudiant"

- ✓ Un ECL engagement étudiant bien repéré par les étudiants, avec un taux de suivi en hausse
- ✓ Un ECL engagement étudiant susceptible d'être un levier de professionnalisation pour les étudiants, en renforçant les liens avec le monde professionnel et les entreprises

Action 1. Dynamiser l'ECL engagement étudiant par la mise en place de parcours thématiques

Proposer aux étudiants inscrits à l'ECL « engagement étudiant » la participation à de la gestion de projets sur des thématiques davantage ciblées, en lien avec des associations susceptibles d'accompagner la montée en compétences dans le cadre d'activités de bénévolat. A titre d'exemple, les parcours suivants pourraient être imaginés :

- ✓ engagement étudiant "parcours transition écologique" auprès d'associations têtes de réseaux comme la SEPANGUY ou la Canopée des Sciences
- ✓ engagement étudiant parcours "sport" ou encore "arts et culture" auprès d'associations spécialisées dans ces domaines
- ✓ engagement étudiant parcours « solidarités »

Valoriser les compétences susceptibles d'être acquises via le dispositif d'engagement étudiant à travers la gestion de projets collectifs, le travail avec un réseau de professionnels et d'acteurs spécialisés

Action 2. Mobiliser la fondation universitaire pour mettre en place un dispositif de mécénat de compétences venant en

support des projets portés dans le cadre de l'engagement étudiant

- ✓ Identifier les différents types d'engagement les plus adaptés au contexte de l'UG : mise à disposition de salarié, speed dating associatif, temps partagé solidaire, journées de solidarité...
- ✓ Identifier les entreprises et administrations susceptibles de s'engager dans une démarche de mécénat de compétences
- ✓ Avec les entreprises et administrations volontaires, définir plus précisément la mission (objectifs, actions, durée, modalités d'accompagnement, profil des salariés mobilisés ou mis à disposition)
- ✓ Rédiger une convention de mécénat précisant les caractéristiques du don (nature, montant...)
- ✓ Assurer le suivi et l'utilité du processus auprès des étudiants et des salariés impliqués par un dispositif de suivi et d'évaluation

Action 3. Adapter les formats proposés en matière d'engagement étudiant, notamment pour les étudiants de la formation continue

- ✓ Mobiliser les stagiaires de la formation continue déjà insérés professionnellement dans le cadre de partage d'expériences pour aider les étudiants en formation initiale à affiner leurs projets professionnels.

Jalons et indicateurs

Mise en place des parcours de l'ECL « engagement étudiant » : année universitaire 2025-2026

Mise en place de mécénat de compétences : année universitaire 2025-2026

Nombre de parcours mis en place dans le cadre de l'ECL étudiant et nombre d'étudiants inscrits

Nombre de projets suivis dans le cadre d'un mécénat de compétences

Nombre de projets étudiants menés et aboutis (= financés et mis en œuvre)

OBJECTIF 3 : DÉVELOPPER DES ESPACES DE VIE ÉTUDIANTE SUR LES CAMPUS

- ✓ Mettre à disposition des espaces de vie étudiante sur les différents campus de l'UG
- ✓ Réaménager la salle polyvalente en concertation avec les associations étudiantes afin d'en faire un espace dédié à l'expression culturelle et artistique

Les lieux dédiés à la vie étudiante se limitent à la salle polyvalente du bâtiment G du campus de Troubiran ainsi qu'une salle dédiée au ciné-club de l'université. La salle polyvalente, initialement dédiée à l'organisation de manifestations étudiantes, est toutefois peu animée pour les étudiants et accueille un nombre significatif d'événements externes, voire se trouve temporairement détournée de sa fonction initiale en devenant espace de stockage. Les associations étudiantes disposent également de bureaux et d'une salle de réunion en gestion partagée.

Un projet de maison étudiante a été mis à l'étude à deux reprises mais n'a pu aboutir. Une version initiale estimée à moins d'un million d'euros n'a pu être concrétisée. La relance du projet, visant la construction d'une extension au bâtiment G, s'est finalement heurtée à un coût prohibitif, bien au-delà du budget prévisionnel envisagé pour la version initiale de maison étudiante.

Action 1. Relancer le projet de maison étudiante

Relancer la préfiguration d'une maison étudiante en révisant éventuellement ses modalités de mise en œuvre :

- ✓ Aménagement de l'existant du bâtiment G
- ✓ Construction d'un bâtiment neuf
- ✓ Mise à disposition ou location d'un local à proximité de l'Université (ZAC Hibiscus)

Réfléchir aux modalités d'animation du lieu de vie : envisager un accompagnement de la CAF pour la création d'un espace de vie social autour d'un projet social centré sur la jeunesse

Action 2. Réaménager la salle polyvalente

- ✓ Lancer une concertation avec les associations étudiantes pour réaménager la salle polyvalente (dès sa libération) pour en faire un lieu dédié aux activités culturelles et artistiques : ciné-théâtre, danse
- ✓ Revoir les modalités de gestion de la salle polyvalente afin d'en faire un lieu mobilisable en premier lieu par les étudiants (ex : gestion de la salle par le BVE)
- ✓ Une fois le projet stabilisé, engager un marché de maîtrise d'œuvre visant la réalisation des plans et la réalisation des travaux d'aménagement

Action 3. Favoriser l'accès des étudiants aux espaces de coworking et fablab existants sur le territoire

- ✓ Identifier les espaces de coworking et fablabs existants sur le territoire guyanais (Accordeur, FabLab de Saint-Laurent du Maroni et de Kourou)
- ✓ Etablir une convention entre l'UG et les associations gestionnaires visant à garantir l'accès à titre gratuit des étudiants

Action 4. Organiser les assises étudiantes en lien avec le VP étudiant

Réunir les étudiants de l'Université qui le souhaitent afin de proposer un espace d'échange concourant à dresser les pistes d'amélioration des dispositifs existants et d'engager de nouvelles actions répondant au plus près des attentes des étudiants

Jalons et indicateurs

Mise en place d'un COPIL pour le projet de maison étudiante et aménagement de lieux de vie étudiante : septembre 2024
 Concertation avec les associations étudiantes pour l'aménagement de la salle polyvalente : septembre 2024
 Programmer les assises étudiantes : année universitaire 2024-2025
 Compte-rendu des COPIL et des séances de concertation

OBJECTIF 4 : ALLER VERS UNE UNIVERSITÉ PLUS DURABLE GRÂCE À L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des actions initiées en matière de transition écologique sur le campus de Troubiran (campagne de sensibilisation aux éco-gestes, jardin partagé) mais restant à consolider et essaimer sur les autres campus via un partenariat renforcé avec des associations (ex : Mélisse)

- ✓ Renforcer la visibilité des initiatives étudiantes en matière de transition écologique via un accompagnement spécifique (via l'ECL engagement étudiant par exemple) voire un appel à projets dédié
- ✓ Former 100% des étudiants de 1ère année aux enjeux de la transition écologique
- ✓ Accompagner la structuration des associations étudiantes dans ce domaine

Action 1. Accompagner les étudiants et associations étudiantes dans l'émergence de projets en lien avec l'économie circulaire et la réduction des déchets

- ✓ Coordonner une démarche globale d'économie circulaire au sein de l'Université (recherche, formation, vie étudiante)
- ✓ Conventionner avec des associations et entreprises pour l'animation d'ateliers de sensibilisation et d'accompagnement à la gestion de projets autour du réemploi
- ✓ Conventionner avec les intercommunalités, des associations et entreprises pour l'animation d'ateliers de sensibilisation et d'accompagnement autour du « zéro déchet » (lutte contre le gaspillage alimentaire, tri des biodéchets, utilisation de contenants réutilisables)

Action 2. Former les étudiants de 1er cycle aux enjeux en matière de transition écologique

Décliner les orientations du MESRI relatives au plan climat-biodiversité et transition écologique de ESR relative au socle de connais-

sances et compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable pour les étudiants de 1er cycle

- ✓ Mise à disposition des modules nationaux
- ✓ Construction de modules propres à l'Université de Guyane permettant d'intégrer les enjeux propres à la Guyane en matière de transition écologique

Action 3. Relancer le projet de jardin partagé et mettre en place des marchés solidaires sur le campus de Troubiran et sur les autres sites de l'UG

- ✓ Réactualiser les besoins et le budget relatif au projet de jardin partagé en y ajoutant un volet pédagogique
- ✓ Lancer un appel à projets spécifique de l'UG (en lien avec un co-financeur) dans le cadre du FDSIE pour la mise en œuvre d'un projet de jardin partagé afin de flécher une association étudiante référente afin de favoriser la définition d'une programmation visant à animer le jardin tout au long de l'année
- ✓ Aménager la ou les parcelles retenues (bacs et mobiliers de jardin en réemploi par exemple) via un chantier participatif
- ✓ Décliner une programmation d'ateliers tout au long de l'année universitaire
- ✓ Installer une plateforme de compostage à proximité du jardin partagé
- ✓ Se rapprocher des coopératives agricoles pour mettre en place des marchés de fruits et légumes solidaires à destination des étudiants tout au long de l'année universitaire
- ✓ Mettre en place un challenge étudiant sur l'économie circulaire dans le cadre des formations proposées à l'Université de Guyane (ex: licence sciences de l'ingénieur, master management et financement du développement durable, master énergie, BUT génie civil-construction durable) afin d'accompagner des acteurs privés et publics dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'économie circulaire

Action 4. Accompagner le déploiement des mobilités douces

- ✓ Mener une enquête mobilité approfondie sur les modes de déplacement des étudiants afin de mieux comprendre leurs usages des transports en commun, du co-voiturage ou de la mobilité douce (vélo, etc...)
- ✓ Prévoir des permanences de la CACL et de la CTG à l'université au moment des inscriptions au transport scolaire
- ✓ Envisager une candidature en propre de l'UG pour un plan vélo (pour viser l'aménagement d'alvéoles vélos)
- ✓ Solliciter la CACL afin de flécher une quote-part du plan vélo de la CACL (aide à l'achat) vers les étudiants

Jalons et indicateurs

Mise en place de module de TEDS : 2024
 Mise en place d'ateliers de sensibilisation à la transition écologique et développement durable : année 2024-2025
 Permanences de la CACL et de la CTG à l'université au moment des inscriptions : année 2025-2026
 Candidature de l'UG pour plan vélo : 2025

Nombre de projets menés réalisés dans le cadre de la transition écologique
 Nombre d'étudiants formés aux enjeux de la transition écologique
 Nombre d'étudiants sensibilisés par les actions menées par les associations étudiantes
 Nombre de permanences tenues par la CACL et de la CTG en matière de transport scolaire

RENFORCER L'INFORMATION SUR L'OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS EXISTANTE DANS ET EN-DEHORS DU CAMPUS

Le développement des activités culturelles et sportives passe par deux formats offerts aux étudiants : les enseignements complémen-

taires libres (ECL), mis en place durant l'année universitaire 2020-2021, et les ateliers. Pour favoriser la disponibilité des étudiants, les créneaux du mardi après-midi de 14h à 16h sont banalisés pour les ECL et le jeudi après-midi pour les ateliers et/ou loisirs accessibles sur le campus.

En dépit d'une montée en charge réelle, le rayonnement des activités culturelles de l'université se limite au seul campus de Troubiran (ateliers hebdomadaires de danse et musique, sorties culturelles, ciné-club, résidences artistiques). L'accès des étudiants du campus de Kourou et site de Saint-Laurent du Maroni à cette offre de services constitue donc le principal point d'amélioration.

- ✓ Une offre culturelle intra campus recensée et centralisée via un agenda en ligne
- ✓ Une offre culturelle hors campus (commerciale, associative) rendue accessible via l'ouverture de l'agenda en ligne aux partenaires et le recensement et/ou mise en place de tarifications spécifiques à destination du public étudiant

OBJECTIF 1 : DÉPLOYER UNE COMMUNICATION ADAPTÉE AUX OUTILS ÉTUDIANTS

Action 1. Améliorer la visibilité et la lisibilité des canaux de communication au sein de l'Université

- ✓ Création d'un agenda en ligne accessible depuis le site internet de l'Université
- ✓ Réinstaller les écrans dans les DFR et bâtiment G dans les lieux les plus fréquentés de l'UG pour permettre de relayer l'information sur l'offre culturelle et sportive existante
- ✓ Accompagner la relance du Journal des Etudiants de l'Université de Guyane (JEUG) et conforter la revue Mo Campus comme potentiel lieu de centralisation des activités proposées sur le campus (aide à la préfiguration, mise en place d'un comité de rédaction, financement de l'impression...)
- ✓ Mobiliser le groupe "infos étudiantes" et

Axe 2

associer les composantes et DFR comme relais de l'information

- ✓ Diversifier les outils de promotion et de communication des manifestations culturelles : vidéos et photos à poster sur instagram, tik-tok ou via les groupes whatsapp en lien avec la cellule communication

Action 2. Recenser et centraliser l'information relative à l'offre culturelle, sportive et de loisirs accessible aux étudiants en-dehors du campus universitaire

- ✓ Etablir une programmation/calendrier des offres disponibles en dehors du campus via la participation des partenaires à l'agenda en ligne
- ✓ Participer aux réunions des référents-communication et communiquer sur la programmation culturelle
- ✓ Communiquer sur l'offre culturelle de l'UG en participant à des émissions télé ou radio de vulgarisation dans le but d'ouvrir les portes de l'Université à la société civile
- ✓ Diffuser via une newsletter l'agenda de l'Université de Guyane aux partenaires clés et au grand public

Jalons et indicateurs

Etablir une programmation culturelle et la communiquer : année 2024-2025

Création d'un agenda en ligne : janvier 2025

Accompagner la revue « Mo Campus » année 2024-2025

Nombre d'évènements culturels recensés dans l'agenda

Nombre d'éditions du journal « Mo Campus »

OBJECTIF 2 : RENFORCER L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE, ET DE LOISIRS EN MOBILISANT LES DISPOSITIFS EXISTANTS POUR L'ENSEMBLE DES CAMPUS DE L'UG

- ✓ Favoriser les interventions régulières d'associations conventionnées auprès des étudiants de l'UG
- ✓ Rendre plus accessible l'offre culturelle par le biais d'une tarification étudiante spécifique en-dehors du campus
- ✓ Former des étudiants relais - ambassadeurs culturels
- ✓ Augmenter le nombre d'étudiants ayant accès à l'offre culturelle dans et en dehors de l'Université

Le développement des activités culturelles et sportives passe par deux formats offerts aux étudiants : les enseignements complémentaires libres (ECL), mis en place durant l'année universitaire 2020-2021, et les ateliers. Pour favoriser la disponibilité des étudiants, les créneaux du mardi après-midi de 14h à 16h sont banalisés pour les ECL et le jeudi après-midi pour les ateliers et/ou loisirs accessibles sur le campus.

En dépit d'une montée en charge réelle, le rayonnement des activités culturelles de l'université se limite au seul campus de Troubiran (ateliers hebdomadaires de danse et musique, sorties culturelles, ciné-club, résidences artistiques). L'accès des étudiants du campus de Kourou et site de Saint-Laurent du Maroni à cette offre de services constitue donc le principal point d'amélioration.

Action 1. Renforcer les opportunités d'accès à l'offre culturelle proposée par l'Université et les acteurs culturels sur l'ensemble des campus de l'UG

Au sein de l'Université :

- ✓ Consulter une fois par année universitaire les étudiants sur le contenu de la programmation de la commission culture afin de flécher une partie de la programmation en fonction des remontées de la consultation
- ✓ Proposer des sorties de découverte du territoire guyanais communes à l'ensemble des campus de l'UG, avec une programmation établie tout au long de l'année scolaire
- ✓ Renforcer l'attractivité des ateliers hebdomadaires et des initiatives étudiantes par une meilleure valorisation

: mini-reportage vidéo sur les activités sur les réseaux sociaux de l'Université, ...

- ✓ Conventionner avec les lieux culturels conventionnés et labellisés (ex : scènes conventionnées, micro-folies, tiers-lieux « fabriques de territoire », centre d'art contemporain d'intérêt national, scène de musiques actuelles, etc...)
- ✓ Augmenter le nombre de masterclass régulières au sein de l'UG, en sus des résidences d'artistes déjà engagées par l'Université de Guyane
- ✓ Etablir une programmation culturelle adaptée aux heures de cours des étudiants de l'IUT et des étudiants du campus connecté/licence 3PE de Saint-Laurent du Maroni

En dehors de l'Université :

- ✓ Expérimenter un système d'étudiants relais culture, ambassadeurs de l'offre culturelle de l'Universitaire et des partenaires extérieurs
- ✓ Réfléchir à la mise en place d'un carnet culture ou d'un pass culture pour les étudiants de l'UG, en négociant une tarification spéciale auprès des libraires, salles de spectacles, cinéma,... avec pour objectif de donner accès à 6 contenus culturels dans l'année
- ✓ Conventionner avec les lieux culturels conventionnés et labellisés (ex : scènes conventionnées, micro-folies, tiers-lieux « fabriques de territoire », centre d'art contemporain d'intérêt national, scène de musiques actuelles, etc...)
- ✓ Proposer une programmation commune campus connecté/licence 3PE + mobilisation des partenaires culturels de la commune de SLM (Manufact, Kokolompoe...)

Action 2. Renforcer l'information et l'accès aux dispositifs de soutien aux loisirs

- ✓ Réfléchir à la contractualisation avec l'université sur les contrats territoriaux jeunesse de la CTG avec pour objectif de faire de l'Université un acteur de la politique jeunesse régionale : facilitation d'expérimentations et de projets, soutien de la CTG aux associations et projets étudiants, ...

- ✓ Faire connaître aux étudiants et renforcer la mobilisation des dispositifs d'accès aux loisirs, en invitant régulièrement les partenaires à en faire une présentation au sein de l'Université
- ✓ Recenser l'offre disponible et les tarifications étudiantes existantes en matière de loisirs, culture mais aussi équipements sportifs public (schéma régional des équipements sportifs) et privés mobilisables
- ✓ En lien avec les communes concernées et éventuellement les intercommunalités, réfléchir à l'opportunité de la mise en place d'un « pass étudiant » dans la suite des travaux sur la carte de fidélité commerçante menée par la ville de Cayenne (permettant de faire bénéficier de promotions au sein de commerces partenaires) ou de la mise en place d'un label « carte étudiante »

Jalons et indicateurs

Planification d'une réunion de concertation des étudiants sur la programmation culturelle : septembre 2024

Programmation de l'action culturelle à destination des étudiants des campus : année universitaire 2024-2024

Désigner un référent vie étudiante sur le campus de Kourou et Saint-Laurent : septembre 2024

Etablir des conventionnements de tarification adaptée au statut d'étudiant (culture, tourisme et loisirs)

Mise en place d'un « pass culture étudiant » : septembre 2025

Nombre de conventions établies

Compte-rendu des réunions de concertation avec les étudiants

Nombre d'étudiants bénéficiant de la programmation culturelle

Nombre d'étudiants déclarant accéder à une offre culturelle et de loisirs régulièrement

OBJECTIF 3 : ACCOMPAGNER LA CRÉATION ARTISTIQUE DES ÉTUDIANTS

Axe 2

Valoriser et accompagner les créations artistiques étudiantes par le biais de dispositifs spécifiques

Action 1. Accompagner la création artistique et culturelle des étudiants via un dispositif pilote de tutorat artistique

- ✓ Expérimenter un dispositif pilote en matière de création artistique proposant un accompagnement méthodologique et artistique aux étudiants tout au long de l'année universitaire . Ex : dispositif "A toi de jouer" du Théâtre de Macouria pour les jeunes en insertion (spectacle vivant: production, scénographie, mise en scène, écriture, diffusion) ; Yana Pépites ; cycle de formation)
- ✓ Accompagner les initiatives étudiantes culturelles au sein des associations étudiantes avec l'intervention d'artistes professionnels (ex: accompagner l'association d'éloquence en lien avec le théâtre de Macouria)

Action 2. Stimuler la création artistique et culturelle via des concours, compétitions financés par des mécènes culturels

- ✓ Mobiliser une part du FSDIE pour accompagner la création artistique de projets étudiants par le biais d'un

appel à projet spécifique dédié à la création artistique deux fois dans l'année universitaire

- ✓ Mobiliser la fondation universitaire pour financer la création artistique étudiante via du mécénat en mettant en place un concours, appel à contributions permettant d'attribuer un prix culturel à un ou plusieurs lauréats étudiants - favoriser la visibilité de ce potentiel prix culturel par le choix d'un artiste reconnu en tant que marraine ou parrain de l'évènement

Jalons et indicateurs

Mise en place d'un dispositif en matière de création artistique : année universitaire 2025-2026

Nombre de conventions avec des associations culturelles visant à accompagner la création artistique étudiante

Mise en place d'un mécénat culturel : septembre 2026

Programmation de concours artistiques et culturels : janvier 2025

Nombre d'étudiants accompagnés dans le cadre d'un ECL « création artistique »

Nombre de projets de création artistiques financés dans le cadre d'un AAP spécifique



SOUTENIR ET ENRICHIR L'OFFRE SPORTIVE SUR LE CAMPUS

OBJECTIF 1 : RENFORCER L'ACCÈS À L'OFFRE SPORTIVE EN MOBILISANT LES DISPOSITIFS EXISTANTS ET EN DOTANT LES CAMPUS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS IDOINES

- ✓ Rénover les équipements sportifs sur les différents campus de l'UG
- ✓ Faciliter l'accès aux activités sportives en-dehors du campus des étudiants

Un total de 507 étudiants bénéficiait des activités proposées par le SUAPS, dont 268 dans le cadre d'un enseignement complémentaire libre. Cela concerne environ 11% des étudiants inscrits à l'université de Guyane. Ce taux est à comparer avec les 28% d'étudiants déclarant pratiquer une activité physique tous les jours ou presque.

Les activités sportives se concentrent principalement sur le campus de Troubiran. L'IUT de Kourou a bénéficié durant plusieurs années de l'implication d'un professeur référent pour l'EPS mais dont le départ à la retraite a laissé ces activités en suspens

De même, les équipements sportifs de l'IUT sont désormais hors d'usage même si les étudiants tendent à l'utiliser pour des matchs improvisés. A Saint-Laurent du Maroni, si le BVE s'est rapproché du campus connecté concernant le déploiement des activités sportives, aucune suite formalisée n'a abouti pour le moment

Action 1. Mailler les campus universitaires par la construction ou rénovation des équipements sportifs et renforcer les moyens humains dédiés au sport sur les campus (SUAPS, associations sportives)

- ✓ Renforcer les moyens humains du SUAPS (recrutement d'un poste de direction ou

de chargé de mission) en lien avec la mise en place de la filière STAPS à l'UG

- ✓ Poursuivre l'accompagnement à la mise en place d'une association dédiée au SUAPS par le BVE (financement CVEC et co-financement à solliciter auprès de la CTG et de la DGCOPOP)
- ✓ Favoriser le développement du sport pour tous et sport-santé par :
 - ✓ l'intervention d'associations sportives sur le campus, en recensant les besoins des étudiants en amont
 - ✓ Mener une enquête sport-santé permettant d'évaluer la condition physique des étudiants ainsi que leurs besoins
 - ✓ Mobiliser une quote-part de la CVEC vers des actions de pratiques sportives pour tous sur l'ensemble des campus – permettant d'y élargir l'accès au-delà de l'ECL et des ateliers
 - ✓ Mettre en place une semaine ou une journée « sport pour tous » sur les différents campus de l'UG en veillant à banaliser quelques créneaux dédiés
 - ✓ Diversifier les pratiques sportives en développant une offre en ateliers tournée vers les bien-être : développer une offre coaching bien-être alliant santé et diététique
 - ✓ Bonifier la pratique d'une activité physique avec le SUAPS sur la notation au-delà des masters (application en licence)
- ✓ Doter les campus de l'université des équipements sportifs idoines
 - ✓ Poursuivre et communiquer régulièrement sur le projet de centre sportif universitaire
 - ✓ Rénover les équipements sportifs du campus de Kourou (terrain de football)

Action 2. Favoriser l'accès aux équipements en-dehors des campus afin d'encourager la pratique libre et autonome des étudiants

- ✓ Informer les étudiants sur l'existence du Pass'Sport et favoriser des informations régulières de la DGCOPOP sur le dispositif

Axe 2

- ✓ Pass'sport (accessible jusqu'à 30 ans - DGCOPOP) : allocation de 50 euros devant permettre aux boursiers de financier tout ou partie de leur inscription dans les clubs
- ✓ Conventionner avec la CTG et les communes de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni pour la mise à disposition des équipements sportifs sur des créneaux spécifiques dédiés au SUAPS ou associations étudiantes (piscine municipale du stade scolaire à Cayenne, piscine municipale de Rémire-Montjoly, centre nautique municipal de la ville de Kourou, piscine municipale de Saint-Laurent du Maroni, etc...)

Jalons et indicateurs

Accompagnement d'une association étudiante « sport » : septembre 2024

Organisation d'une journée « sport pour tous » : octobre 2024

Rénover les équipements sportifs des campus : janvier 2025

Promotion du « Pass sport » : septembre 2025

Conventionnement avec CTG et communes de Cayenne, Kourou et SLM pour la mise à disposition d'équipements sportifs : septembre 2025

Mise en place de discipline « sport-santé » : septembre 2026

Nombre d'interventions d'associations sportives extérieures et nombre d'étudiants touchés

Nombre de disciplines « sport-santé » proposées en complément de l'existant et nombre d'étudiants pratiquants

Nombre d'étudiants inscrits à l'ECL sport et aux ateliers sport

Nombre d'équipements sportifs rénovés ou livrés sur les différents campus

Part des étudiants déclarant effectuer régulièrement une activité physique

- ✓ Accompagner les étudiants désireux de prendre part aux compétitions universitaires
- ✓ Mettre en place un partenariat solide pour accompagner le développement du sport universitaire

Le développement des activités sportives pour les étudiants de l'université de Guyane est freiné par l'absence de SUAPS structuré, permettant notamment d'accompagner le développement équitable des activités sportives sur les différents campus mais aussi le développement du sport de compétition

Action 1. Mettre en place des tournois et compétitions à l'échelle régionale voire nationale

- ✓ Poursuivre les démarches l'affiliation à des fédérations et ligues pour dynamiser le sport de compétition chez les étudiants, au sein ou en-dehors de l'Université
- ✓ Adhérer à la Fédération Française du Sport Universitaire
- ✓ Prendre appui sur les associations et fédérations locales/nationales pour développer des animation sportives (initiation à la compétition, stages, formations à l'attention des animateurs de l'association sportive UG) et recevoir un appui technique dans l'organisation de championnats universitaires régionaux ou à la participation des étudiants de l'UH à des épreuves organisées par les différentes fédérations régionales
- ✓ Mettre en place des tournois sportifs pour les étudiants de l'UG et plus largement prendre part et organisation des championnats universitaires de la Fédération du Sport Universitaire
- ✓ Associer l'Université à l'élaboration du schéma territorial des sports mené par la CTG

Action 2. Proposer un accompagnement aux étudiants en double formation ou sportif de haut niveau

- ✓ Décliner à l'échelle locale les partenariaux nationaux entre la FSU et les différentes fédérations françaises de sport

OBJECTIF 2 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE COMPÉTITION UNIVERSITAIRE

- ✓ Organiser et relancer les compétitions sportives

- ✔ Conférence des directeurs de STAPS et la Fédération Française d'Athlétisme (formation des étudiants en STAPS)
- ✔ Convention Fédération Sportive Universitaire et Fédération Française de Football (développement de l'arbitrage, contenus et filières de formation, accompagnement du haut niveau universitaire)
- ✔ Convention FFSU et FFAthlétisme
- ✔ Développer un dispositif d'accueil des étudiants sportifs de haut et bon niveau (SHBN)
 - ✔ aménagement d'emploi du temps pour les cours et les examens ;
 - ✔ suivi médical
 - ✔ participation aux compétitions universitaires ou en contexte régional ou national

Jalons et indicateurs

Affiliation des étudiants à des fédérations et ligues de sport : année universitaire 2025-2026

Mise en place de tournois sportifs : septembre 2025

Organisation et/ou participation à des championnats universitaires : septembre 2026

Développement d'un dispositif d'accueil des étudiants sportifs de haut et bon niveau : janvier 2027

Nombre de tournois mis en place et nombre d'étudiants participants

Nombre de conventions passées avec les fédérations sportives

Nombre de compétitions universitaires auxquelles participent les étudiants de l'UG

Participation de l'UG aux compétitions interuniversitaires

Nombre d'étudiants sportifs de haut niveau accompagnés





3

Prévention
& accès aux
soins et aux
droits des
étudiants

SANTÉ ÉTUDIANTE

En 2017, l'enquête des conditions de vie des étudiants mettait en avant que 51% des étudiants jugeaient leur état de santé peu ou moyennement satisfaisant, cette proportion s'élevant à 55% chez les étudiantes. Ces chiffres s'élevaient à 38% à l'échelle nationale en 2016.

56% des étudiants interrogés en 2022 dans le cadre de Nutricampus estiment ne pas avoir une alimentation équilibrée et 51% présentent des troubles en matière de santé mentale allant de modérés à sévères.

De manière encore plus inquiétante, les étudiants de l'UG font état d'un fort taux de renoncement aux soins (55%) en raison de l'attente excessive pour obtenir un rendez-vous mais également de l'absence de tiers-payant. Si 89% d'entre eux se déclaraient affiliés à la sécurité sociale, les chiffres concernant l'affiliation à une complémentaire santé ne sont pas connus. Les interventions de la Mutualité française au sein de l'Université courant 2022 ont mis en exergue la nécessité de mettre en place "une stratégie d'information des étudiants sur leurs droits de base et complémentaire santé pour favoriser l'accès aux soins"¹. Le taux de renoncement semble avoir progressé entre 2018 et 2022, selon les données tirées de l'enquête NutriCampus.

Le SUMPPS se compose à l'heure actuelle de l'unique ETP de l'infirmière universitaire cumulant les fonctions d'infirmière, d'accueil des étudiants, de suivi budgétaire, d'animation des partenariats, etc... Cette organisation est héritée de la scission de l'Université des Antilles et de la Guyane.

Les actions de santé à destination des étudiants de l'université se décomposent de permanences et d'activités mensuelles : ateliers bien-être proposés par la sophrologie, formation sur les premiers secours PSC1 et campagne de vaccination avec la Croix-Rouge. De l'évènementiel est également proposé via des cafés-débat régulièrement organisés sur les thématiques des addictions, ou encore sur le diabète en collaboration avec le service diabétologique du CHC. Les associations étudiantes se saisissent encore assez peu de la thématique santé, même si certaines initiatives parfois isolées voient

¹ Bilan 2022 "Santé à proximité de l'université", Mutualité française

Axe 3

le jour (exemple : atelier de sensibilisation sur l'endométriose en 2022 ou encore action de lutte contre la précarité menstruelle en 2023). Le budget de la médecine préventive a augmenté entre 2028 et 2022 pour s'établir de 20 444 euros à 42 974 euros.

Au regard de la structuration du SUMPPS autour d'un unique ETP, le service rendu aux étudiants ne peut que rester limité.

En premier lieu, le renforcement des actions menées est problématique face à des moyens qui sont pour le moment constants. L'ambition portée par le SUMPPS en reste freinée et limitée dans son impact. Ainsi, l'enquête sur les conditions de vie étudiante indiquait en 2017 que "83% des étudiants ne connaissent pas ou ne se sont jamais rendus au service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé". Il est à noter que très peu d'actions sont déployées sur le campus de Kourou et qu'aucune n'est proposée aux étudiants présents à Saint-Laurent du Maroni.

La communication sur les actions proposées reste perfectible, supposant une articulation renforcée avec le service communication de l'université. Concernant le campus de Kourou et Saint-Laurent du Maroni, la question de la relance des visites médicales apparaît cruciale dans la mesure où celle-ci est obligatoire pour les élèves travaillant durant l'année scolaire. Pour ce faire, la mise à disposition de local sera à organiser avec les différents campus pour programmer deux campagnes par an, par exemple.

Le financement des actions de prévention à destination des étudiants ne pose pas de difficultés à l'heure actuelle : les fonds CVEC sont en capacité de couvrir les projets actuels et les projets qui pourraient émerger à court-terme. Les crédits connaissent plutôt une problématique de sous-consommation, le temps d'animation et de coordination nécessaire pour leur mise en œuvre restant l'obstacle majeur pour intensifier les actions proposées, l'infirmière universitaire cumulant seule plusieurs casquettes.



NOS ACTIONS

PROMOUVOIR LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS DES ÉTUDIANTS

OBJECTIF 1 : RENFORCER LE DIMENSIONNEMENT DU SSE ET AMORCER LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DU SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

- ✓ Un accès aux services de prévention et de santé renforcé pour les étudiants et le recul du renoncement aux soins dans la population étudiante
- ✓ Un SSE mieux identifié, dont l'organisation répond aux attendus du service de santé universitaire (circulaire du 27-3-2023)

Les étudiants de l'UG font état d'un fort taux de renoncement aux soins (55%) en raison de l'attente excessive pour obtenir un rendez-vous mais également de l'absence de tiers-payant. Le taux de renoncement semble avoir progressé entre 2018 et 2022, selon les données tirées de l'enquête NutriCampus.

Un unique ETP d'infirmière au sein du SSE assurant la coordination d'interventions diverses

Un psychologue contractuel et une sophrologue assurant des permanences et des actions collectives à destination des étudiants. Les thématiques principalement abordées avec ces derniers sont relatives à l'amélioration du sommeil, la gestion du stress et la préparation aux examens, l'écoute des victimes d'agressions sexuelles.

Un médecin libéral effectue des vacations de prévention.

Action 1. Tendre vers un service de santé étudiante pleinement constitué

- ✓ Pourvoir le SSE des professionnels idoines en recrutant un médecin, un personnel administratif supplémentaire à minima
 - ✓ Poursuivre le travail de coordination avec le Centre Hospitalier de Cayenne autour du recrutement du médecin universitaire (0,8 ETP)
- ✓ Communiquer de manière renforcée sur

la nouvelle identification du SSE, qui reste méconnu de la plupart des étudiants

- ✓ Prévoir l'intervention de l'infirmière du SSE dans chaque DFR au début de chaque semestre et plus particulièrement à chaque rentrée universitaire
- ✓ Désigner des enseignants « référents santé » dans chaque DFR
- ✓ Travailler sur la signalétique au sein du bâtiment G et à l'échelle du campus pour faciliter son repérage
- ✓ Etablir un calendrier des permanences du SUMPSS sur les autres sites de l'UG
- ✓ Réunir et animer le conseil de santé afin d'établir une programmation des actions de prévention, des permanences médicales et des ateliers de sensibilisation

Action 2. Faciliter l'accès aux professionnels de santé des étudiants

- ✓ Augmenter les permanences des vacataires/contractuels et notamment du psychologue
- ✓ Doubler le nombre de permanences actuelles en rajoutant un créneau de permanence le jeudi après-midi (créneau banalisé) afin de faciliter la disponibilité des étudiants sur le créneau
- ✓ Accompagner le développement de la téléconsultation sur les campus, en complément des permanences tenues par le futur médecin recruté et en l'attente, des permanences du médecin vacataire, - consultations accessibles depuis un ordinateur ou un smartphone, sans avance de frais
- ✓ Mener une enquête santé afin de déterminer les besoins des étudiants en matière de consultation et évaluer la part d'étudiants couverts et non couverts par la Sécurité Sociale
- ✓ Effectuer un sourcing sur les plateformes de téléconsultation/télé médecine existantes
- ✓ Lancer un appel d'offres sur la base des financements CVEC
- ✓ Communiquer largement auprès des étudiants sur l'existence de l'offre

- ✓ Afin d'accompagner le déploiement de la téléconsultation, effectuer une campagne de sensibilisation auprès des étudiants sur le dossier médical partagé et ses modalités d'usage

Jalons et indicateurs

Réunion et animation du conseil de santé : année universitaire 2024-2025
 Communication de la programmation des actions de prévention, des permanences médicales et des ateliers de sensibilisation : septembre 2025
 Augmentation le nombre de permanences médicales : janvier 2025
 Développement de la téléconsultation sur les campus : janvier 2026
 Actualisation de l'enquête NutriCampus : décembre 2025
 Campagne de sensibilisation sur le dossier médical partagé : septembre 2025

Nombre d'étudiants se présentant au sein des permanences et vacations du SSE
 Part des étudiants renonçant aux soins et évolution dans le temps
 Part des étudiants déclarant connaître le SSE et bénéficier d'une ou plusieurs actions du SSE

OBJECTIF 2 : DÉPLOYER DES LIEUX ET PERSONNES RESSOURCES EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ÉTUDIANT ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES SEXISTES SUR LES CAMPUS DE L'UG

- ✓ Renforcer l'accès aux services de prévention et de santé pour les étudiants
- ✓ Diminuer le renoncement aux soins dans la population étudiante

L'enquête sur les conditions de vie étudiante indiquait en 2017 que "83% des étudiants ne connaissent pas ou ne se sont jamais rendus au service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé". Il est à noter que très peu d'actions sont déployées sur le campus de Kourou et qu'aucune n'est proposée aux étudiants présents à Saint-Laurent

du Maroni.

Action 1. Proposer des actions de prévention et d'orientation entre pairs

- ✓ Rendre visible et renforcer le dispositif des étudiants ambassadeurs santé / les mettre en lien avec les associations étudiantes pour faire émerger des projets
- ✓ Mettre en valeur le dispositif des étudiants ambassadeurs santé sur le site internet de l'Université avec une présentation des ERS et des modalités de contact
- ✓ Assurer la formation des étudiants relais : séance de sensibilisation à la posture d'écoute et d'orientation, formation de premiers secours en santé mentale (PSSM) en lien avec les contrats locaux de santé, le conseil intercommunal de santé mentale et Guyane Promo Santé (cf l'ouvrage « Promouvoir la santé mentale des étudiants : référentiel d'intervention » réalisé par un IREPS)
- ✓ Accompagner les étudiants relais santé dans la construction de leurs projets à destination du public étudiant avec l'appui d'une association tête de réseau (ex : Guyane Promo Santé) et/ ou les référents des contrats locaux de santé
- ✓ Constituer et animer des groupes de parole comme temps d'échanges entre pairs sur les thématiques santé et santé mentale
- ✓ Mobiliser les étudiants relais santé pour calibrer le format de ces groupes de parole (thématiques traitées, posture, confidentialité), assurer leur promotion auprès des étudiants de l'Université
- ✓ Consacrer une fraction du FDSIE à la rémunération d'encadrants professionnels pour ces groupes de parole, en accompagnement et en complément des étudiants relais santé
- ✓ Mobiliser les étudiants de l'IFSI durant leur semaine de service sanitaire (nutrition, prévention et détection) pour mettre en place des actions de prévention à destination des étudiants

Action 2. Proposer des espaces d'écoute et de bien-être au sein des campus

- ✓ Mettre en place une programmation santé tout au long de l'année universitaire sous des formats variés : petits-déjeuners / goûters ; activités physiques ; conférences ; journées de sensibilisation ;...
- ✓ Dans le cadre des semaines d'informations Santé Mentale, prévoir une journée de sensibilisation à la santé mentale sous un format festif et ludique
- ✓ Solliciter l'ingénierie du CISM de la CACL et des contrats locaux de santé pour la mise en œuvre de cette journée
- ✓ Promouvoir l'accès à la cellule d'écoute psychologique pour les étudiants « Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et étudiants » (Cnaé) en complément des permanences du psychologue présent à l'UG (numéro d'appel gratuit et confidentiel : 0 800 737 800)
- ✓ Faire une présentation du dispositif dans les différents DFR par les étudiants relais santé
- ✓ Aménager un espace de repos et détente pour répondre aux besoins des étudiants qui ont de longues journées et arrivent tôt et qui pourrait avoir également une fonction de lieu de documentation et d'information sur l'accès aux droits

Action 3. Lutter contre les discriminations et les violences sexistes sur les campus de l'UG par des actions de prévention à destination des étudiants

Poursuivre la lutte contre les violences sexuelles et sexistes auprès des étudiantes et des étudiants via des actions de sensibilisation, favoriser les subventions aux associations qui proposent des projets sur cette thématique

- ✓ Etudier la possibilité de l'intervention de l'association l'Arbre Fromager dans le cadre de séances de sensibilisation à programmer avec les DFR pour assurer la participation des étudiants
- ✓ Mettre en place des actions de prévention

collectives en lien avec le renforcement des compétences psychosociales en formant et mobilisant les étudiants ambassadeurs santé

- ✓ Assurer des permanences régulières des associations Arbre Fromager et AGAV (association d'aide aux victimes)

Jalons et indicateurs

Recrutement et formation des étudiants ambassadeurs santé : septembre 2024
Promotion de la cellule d'écoute psychologique pour les étudiants : septembre 2024
Aménagement d'un espace de repos et de détente : janvier 2026
Programmation d'atelier de sensibilisation de lutte contre les violences sexuelles et sexistes : janvier 2025
Mise en place de permanences régulières d'associations d'aide aux victimes : janvier 2025

Nombre d'étudiants relais santé formés et mobilisés
Nombre de projets de sensibilisation portés par les étudiants
Nombre d'étudiants touchés par les actions des étudiants relais
Nombre d'étudiants de l'IFSI mobilisés dans le cadre d'action de prévention sur le campus et nombre d'étudiants bénéficiaires de ces actions

OBJECTIF 3 : ASSURER LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS SUR LES ENJEUX DE SANTÉ ET INTÉGRER L'UG DANS LE RÉSEAU PARTENARIAL EN MATIÈRE DE SANTÉ

Un écosystème partenarial renforcé autour de la santé étudiante

Le public étudiant constitue un "angle mort" des politiques de santé territoriale, en dépit d'une convention signée entre l'Université et l'Agence Régionale de Santé (dont le contenu vise surtout au développement de formations, diplômes universitaires et nouvelles filières d'études)

Concernant les appels à projets de l'ARS,

l'université a déposé un dossier en 2020 intitulé "objectif handicap promotion du sport et de la santé" qui n'a pu être retenu dans le contexte de crise sanitaire. De même, les dossiers santé porté par les associations étudiantes n'ont pas trouvé d'issue favorable en raison de manques de précisions sur les modalités concrètes de mise en oeuvre (à titre d'exemple : le projet de lutte contre la précarité menstruelle)

Si des associations interviennent régulièrement sur le campus (Mutualité française, Croix-Rouge), l'enjeu est de tendre vers un réseau élargi d'acteurs en matière de santé étudiante permettant des interventions sur l'ensemble des sites de l'UG et sur des thématiques variées.

Action 1. Développer une véritable politique santé à l'échelle de l'UG par le biais d'un schéma de santé étudiante

- ✓ Construire une convention globale entre l'Université et l'ARS ayant pour base préalable
 - ✓ L'identification des principaux enjeux à traiter en matière de santé étudiante, tout en faisant le lien avec le PRS, le PTSM et les dispositifs tels que les contrats locaux de santé
 - ✓ une programmation d'actions co-construite et co-financée sur la durée d'une convention pluriannuelle, avec l'identification des principaux partenaires en matière de santé et des actions susceptibles d'être déployées

Action 2. Intégrer l'Université au comité professionnel territorial de santé

- ✓ Développer la représentation participation des étudiants dans les instances santé de l'université (conseil de santé étudiant mis en place en 2024)
- ✓ Faire des enquêtes régulières pour repérer les difficultés (santé mentale, santé physique) via l'OVE et organiser des actions, appels à projets sur la base des résultats analysés

Action 3. Assurer la participation et la remontée des besoins des étudiants en matière de santé

- ✓ Les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) ont vocation à structurer l'offre de santé ambulatoire sur un territoire en lien avec le sanitaire, le médico-social et le social pour mieux relever les défis de l'organisation de l'accès aux soins, des parcours et de promouvoir les prises en charges ambulatoires
- ✓ La CTPS centre littoral guyanais (<https://www.cpts-centre-littoral.fr/cpts/>) propose des actions en lien avec les missions de prévention (santé des jeunes, addictions, sport santé, ...) qui pourront être utilement déployées ou trouver un relais sur les différents campus de l'UG.

Jalons et indicateurs

Conventionnement UG et ARS : janvier 2025

Lancement de la réflexion sur la politique santé à l'UG : novembre 2025

Nombre de permanences médicales assurées par le SSE et par les partenaires et taux de fréquentation

Nombre d'ateliers de prévention et taux de fréquentation

Part des étudiants couverts (sécurité sociale, CMU, allocations CAF...)

Résultats enquêtes et taux de satisfaction des étudiants

FAVORISER L'ORIENTATION ET L'ACCÈS AUX DROITS DES ÉTUDIANTS

OBJECTIF 1 : FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS SUR LES CAMPUS UNIVERSITAIRES FACE À UNE PART IMPORTANTE D'ÉTUDIANTS EN SITUATION PRÉCAIRE

Au national, si 41% des étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leurs ressources,

Axe 3

ce pourcentage chute à 22% pour les étudiants de l'Université de Guyane (source : enquête sur les conditions de vie étudiantes-2017). Ainsi, 54% des étudiants de l'UG n'ont pas de ressources suffisantes pour couvrir leurs besoins mensuels.

Une part importante d'étudiants boursiers : Près de 2000 étudiants sont bénéficiaires d'une bourse du CROUS, dont 80% d'entre eux à l'échelon 7

Des aides qui se sont renforcées au cours des dernières années mais qui ne couvrent pas la demande

• Si des aides délivrées par l'Etat ou la CTC existent (aide au transport, à l'hébergement et à la restauration, aide complémentaire au permis et aide petit équipement pour les apprentis de 1ère année), la question de l'orientation des étudiants vers ces dernières reste encore prégnante.

La mise en place d'un guide global des aides aux étudiants constitue une piste de réflexion pour offrir une information de premier niveau aux étudiants quel que soit leurs statuts (apprentis, etc.)

Action 1. Conduire une enquête de diagnostic sur l'accès aux droits des étudiants pour mieux définir leurs besoins

- ✓ Constituer un groupe de travail pour définir les attendus et le contenu de l'enquête avec la CPAM, la CAF et l'ARS
- ✓ Élaborer un questionnaire d'enquête avec l'OVE et assurer le relais de cette dernière sur le terrain via les étudiants relais santé
- ✓ Interpréter et valider les résultats via le groupe de travail constitué, en comparant les réponses avec les bases de données des différents acteurs
- ✓ Élaborer un plan d'actions partenarial en matière d'accès aux droits à partir des résultats de l'enquête

Action 2. Programmer des permanences d'informations et d'accompagnement des partenaires

- ✓ Assurer des permanences des partenaires, notamment les premiers mois de

l'année universitaire : CGSS, mutuelles, CDAD, AGAV, etc. en complément du village étudiant et pour accompagner les démarches d'accès aux droits en salle informatique, avec le soutien d'un personnel ou assistante sociale (sous contrat de prestation avec l'UG) – selon le modèle France Services

- ✓ Décliner un calendrier partagé d'interventions et de permanences des partenaires tout au long de l'année universitaire et afficher ce dernier sur le site internet de l'UG et dans les différents bâtiments des DFR -
- ✓ Former un personnel de l'Université aux démarches d'accès aux droits et mobiliser des emplois étudiants et/ou services civiques dans l'animation des permanences d'accès aux droits
- ✓ Monitorer l'activité des permanences et assurer un bilan du nombre de démarches d'ouverture des droits entamées et/ou achevées
- ✓ Conventionner avec les partenaires idoines pour installer une borne numérique des partenaires pour faciliter l'accès aux droits (ex : CAF, CPAM)
- ✓ Élaborer des guides pratiques en matière d'accès aux droits sous des formats ludiques (infographie, goodies) et un annuaire des acteurs référents rendu disponibles pour les étudiants

Jalons et indicateurs

Diagnostic en matière d'accès au droit des étudiants : février 2025

Élaboration d'un plan d'actions partenarial en matière d'accès aux droits : mars 2025

Mise en place d'un calendrier de permanences des partenaires : septembre 2025

Élaboration de guides pratiques d'accès aux droits : janvier 2026

Nombre de permanences assurées par les partenaires et nombre d'étudiants reçus dans le cadre de ces permanences

Typologie des démarches d'accès aux droits accompagnées

Nombre de démarches d'accès aux droits abouties

Part des étudiants couverts (sécurité so-

ciale, CMU-C, allocations de la CAF, etc...) et évolution du taux de couverture

OBJECTIF 2 : GARANTIR LA CONTINUITÉ DES PRISES EN CHARGE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET RÉPONDRE AUX SITUATIONS SPÉCIFIQUES DES ÉTUDIANTS

Proposer un accompagnement social aux étudiants non couverts par les prestations du CLOUS

Les étudiants apprentis considérés comme des salariés (notamment les apprentis) ne peuvent bénéficier des aides et de l'accompagnement du CLOUS de Guyane. Il en est de même pour les étudiants de la formation continue ou âgés de plus de 34 ans. S'ils représentent un public encore minoritaire à l'échelle de l'université, la volonté de développer l'apprentissage et l'alternance devra également s'accompagner d'une réflexion visant à la bonne articulation des accompagnements destinés à ce public, afin d'éviter les ruptures de prise en charge ou l'aggravation des situations sociales.

Action 1. Renforcer la coordination en matière d'accompagnement social : mise en place du guichet « passerelle réussite »

- ✓ Mettre en place le guichet social pour l'accompagnement des étudiants au sein du PAVE pour assurer un accompagnement global des étudiants non couverts par les prestations du CLOUS (étudiants de la formation initiale de plus de 34 ans, étudiants de la formation continue)
 - ✓ Recours à une assistante sociale libérale sous format de prestations sociales (20h/mois)
 - ✓ Mise en place d'un guichet permettant l'orientation des étudiants accompagnés vers les dispositifs en fonction des besoins repérés (santé, orientation professionnelle, santé mentale, etc...)

Action 2. Répondre aux besoins spécifiques des étudiants

Transversal :

- ✓ S'appuyer sur les étudiants de l'IFSI pour tenir des permanences au sein de l'université et mener des actions de prévention
- ✓ Mener une enquête/diagnostic sur les besoins et enjeux des étudiants parents (garde, dispositifs d'accompagnement) – en lien avec l'enquête sur l'accès aux droits des étudiants

Étudiants en situation irrégulière

- ✓ Intégrer les acteurs de l'UG sur le comité de veille ARS/Comède
- ✓ Faire le lien avec la Préfecture via une cellule de coordination pour accompagner les procédures de régularisation

Jalons et indicateurs

Création d'un guichet social au sein du PAVE : janvier 2025

Mise en place d'une cellule de coordination avec la Préfecture : septembre 2026

Nombre d'étudiants accueillis et orientés dans le cadre du projet « passerelle réussite »

Nombre de démarches d'accompagnement social abouties

4

Autonomie étudiante : logement, transport et alimentation

AXE PLACÉ SOUS LE PILOTAGE DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE

LOGEMENT

En l'absence d'observatoire territorial du logement étudiant en Guyane, le nombre de logements à destination des étudiants - en-dehors des résidences sociales du CLOUS- n'est pas connu. La mise en comparaison des données issues de l'enquête sur les conditions de vie étudiantes réalisée 2017 et celles issues des moyennes nationales met toutefois en exergue un accès au logement globalement plus difficile et plus cher pour les étudiants de l'UG :

- ✓ alors qu'au niveau national 33% des étudiants vivent chez leurs parents, ce chiffre s'élève à 42% pour les étudiants de l'UG, indiquant potentiellement une information moindre sur les dispositifs d'accès au logement et/ou une offre moins accessible faisant du domicile familial l'unique option disponible
- ✓ seuls 32% des étudiants de l'UG se déclarent comme étant locataires (seul, en couple ou en colocation) contre 45% au niveau national
- ✓ enfin, si au niveau national, le loyer moyen payé par les étudiants hexagonaux est de 385 euros mensuels dans les communes de moins de 100 000 habitants selon l'enquête OVE de 2016, le montant déclaratif par les étudiants guyanais se situe à 488 euros, à un niveau davantage proche des loyers pratiqués dans les métropoles ou en grande couronne de région parisienne.

Le CLOUS de Guyane gère un total de 412 logements étudiants répartis entre les sites suivants:

- ✓ site de Baduel - 146 studios et T1 dont les loyers s'échelonnent entre 288 et 308 euros. Le bâti est la propriété du bailleur social SEMSAMAR
- ✓ site de Troubiran - 170 studios, T1 et T2 dont les loyers s'échelonnent entre 377 et 450 euros. Le bâti est la propriété du bailleur SIMKO-SIGUY
- ✓ site de Kourou - 96 T4 et T5 en colocation avec un loyer d'environ 322 euros par étudiant. Le bâti est la propriété du bailleur SIMKO-SIGUY.

Au-delà de la rareté de l'offre disponible, l'information sur le logement à destination des étudiants reste la-

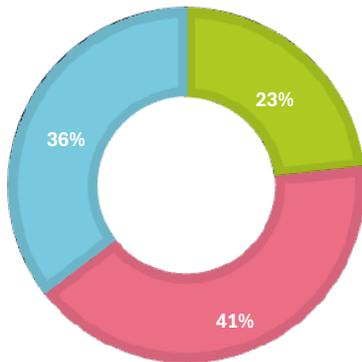
Axe 4

cunaire. Le guide de l'étudiant du CROUS Antilles-Guyane et le site internet afférent sont les principaux documents ressources permettant d'informer les étudiants sur les questions de logement. Le guide de l'étudiant ou encore le site internet de l'Université de Guyane ne font aucune mention des aspects logement/restauration/transports.



100% du taux d'occupation sur les résidences de Troubiran et Baduel contre 33% à Kourou.

■ Site de Kourou ■ Site de Troubiran ■ Site de Baduel



Troubiran : 170 T1 & T2
Loyer de 377€ à 450€



Baduel : 146 studios & T1
Loyer de 288€ à 308€



Kourou : 96 T4 & T5
Loyer de 322€

TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Selon l'enquête sur les conditions de vie étudiante de 2017-2018, le premier mode de déplacement des étudiants reste la voiture, dont l'usage très régulier varie entre 24% pour les étudiants de Cayenne à 84% pour les étudiants de Montsinéry-Tonnégrande. La même enquête indique qu'un peu moins d'un étudiant sur deux est détenteur du per-

mis de conduire.

Les transports en commun constituent le deuxième mode de transport des étudiants (24% des répondants). Pour l'année universitaire 2023-2024, un total de 374 étudiants bénéficient d'un abonnement au transport scolaire (contre 353 en 2022-2023)- soit moins de 9% du total des étudiants. Cet abonnement d'un montant annuel de 140 euros permet l'accès aux lignes universitaires mais également à l'ensemble du réseau urbain.

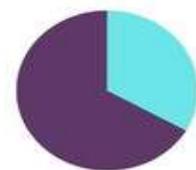
Quelques chiffres



La ligne 2 du réseau urbain de la CACL dessert le site Troubiran par l'arrêt "buisson ardent"

Les lignes 1 et 6 desservent à proximité du site Troubiran via l'arrêt "Eben Rouj"

- 2 Gare Routière / Cité Zéphir
- 2 Gare Routière / Hotel MONTABO
- 3 Gare Routière / Mont Lucas
- 4 Bd MANDELA / Lycée BALATA
- 5 Gare Routière / CABASSOU
- 6 Bd MANDELA / Mairie REMIRE
- 6 Gare Routière / Eglise MATOURY
- 9 ENCRE / Village CECILIA
- 9 ENCRE / Lycée BALATA



1/3 des lignes urbaines de la CACL desservent le site de Troubiran ou à proximité

La ligne T5 Cayenne Université-Kourou du réseau de la CTG



Les transports urbains de la CACL assurent un service du lundi au samedi hors dimanche et jours fériés de **06h à 20h**



L'amplitude horaire des cours s'étend de 7H à 20H

RESTAURATION

Le service de restauration universitaire se compose de deux restaurants, situés sur le site de Troubiran (capacité d'accueil de 1200 étudiants en deux services) et sur le site de Kourou (capacité d'accueil de 60 étudiants). A cela, s'ajoute une cafétéria sur le site de Troubiran.

Le niveau de satisfaction des étudiants vis-à-vis de la restauration universitaire est relativement élevé, l'enquête sur les conditions de vie étudiante faisant état de 43% et 16% d'étudiants respectivement satisfaits et très satisfaits du service offert. Les restaurants profitent d'un bon taux de fréquentation, 36% des étudiants en 2017 allant une à plusieurs fois par semaine au resto U et 21% une à plusieurs fois par mois. Près d'un tiers des étudiants indique ne jamais fréquenter le restaurant universitaire.

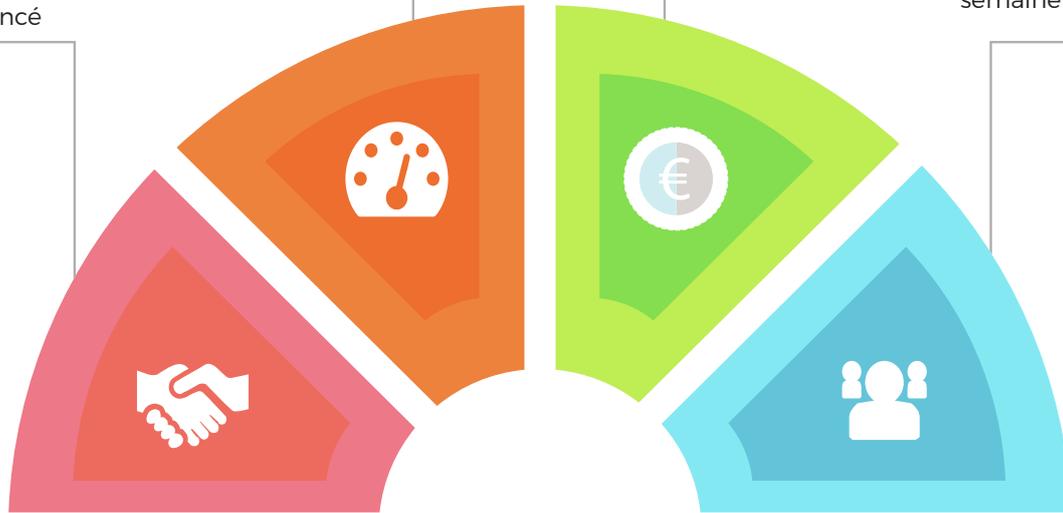
Les étudiants de l'ouest guyanais ne disposent d'aucune offre de restauration universitaire. Les effectifs présents ne permettent pas nécessairement de disposer du seuil critique pour l'ouverture d'un restaurant universitaire. Toutefois, le CLOUS souhaiterait évaluer la possibilité de partenariats avec l'offre de restauration privée pour la rendre plus accessible aux étudiants sur place - un travail de recensement serait également le bienvenu pour mettre en exergue les tarifs réduits déjà existants.

L'amplitude horaire du restaurant universitaire est identifiée comme un point d'amélioration, le souhait des étudiants d'une ouverture le soir étant remonté. Le CLOUS mène une expérimentation en ce sens, avec une ouverture trois fois par semaine depuis février 2023.

Axe 4

Une capacité d'accueil de 1250 étudiants en RU à Cayenne et 60 places à Kourou

Un projet d'épicerie étudiante relancé



Un total de 49 621 repas à 1€ servis en 2022-2023 dont 30% pour des non boursiers

57% des étudiants fréquentant le resto U plusieurs fois par semaine ou par mois

OBJECTIF POURSUIVI : RENFORCER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENT ÉTUDIANT

Action 1. Renforcer l'accès à l'information sur le logement des néo-bacheliers et étudiants.

- ✓ Renforcer la plateforme internet du CROUS : actualisation régulière sur l'offre disponible, recensement de l'ensemble des aides au logement, présentation des acteurs locaux du logement (ADIL, CTG, etc...)
- ✓ Inviter les partenaires idoines sur les questions de logement, transport, etc... dans les salons d'orientation à destination des lycéens
- ✓ Renforcer l'information sur le logement à destination des néo-bacheliers des communes de l'intérieur en lien avec l'ADIL et plus globalement à destination des étudiants de l'UG

En lien avec les partenaires, réfléchir à la pertinence d'une création des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes CLAAJ qui parmi ses offres de service pourrait proposer des missions d'observatoire et

de système d'information du logement étudiant.

Action 2. Renforcer l'accès à l'offre de logements des étudiants

- ✓ Réfléchir à des habitats transitoires et/ou modulaires pour apporter une réponse de court-terme aux besoins en logements : conteneurs/mobil-home sur un foncier disponible à proximité de l'université (rechercher les partenaires financiers pertinents et prendre en compte les coûts d'aménagement et des réseaux)
- ✓ Engager une réflexion avec les bailleurs sociaux pour prévoir un quota étudiant dans l'offre de logement social classique à proximité de l'université

Mobiliser les réservataires de logement social (CTG, Action Logement, communes, Etat) pour favoriser la prise en compte du public étudiant dans les attributions

Pilotes :
CTG (Copil hébergement jeunesse)
CLOUS

Partenaires :
CACL (habitat)
DGTM
ADIL

OBJECTIF POURSUIVI : RENFORCER L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

Action 1. Renforcer l'accessibilité des restaurants et cafétérias du CLOUS

- ✓ Réfléchir en lien avec le CLOUS à des partenariats avec des restaurateurs privés permettant de recenser et proposer une offre de restauration étudiante à Saint-Laurent du Maroni en priorité mais aussi à Cayenne et Kourou
- ✓ Prévoir des petits-déj en cafétariat dès 6h du matin
- ✓ Pérenniser et étendre l'ouverture du restaurant universitaire en soirée

Action 2. Proposer aux étudiants une alimentation de qualité à prix soutenable et poursuivre la sensibilisation sur les enjeux de nutrition

- ✓ Recenser l'offre de restauration à proximité des campus et mettre en place un partenariat avec le secteur privé de la restauration (tarification préférentielle, ...)
- ✓ Solliciter des fonds de la DAAF pour mener des actions autour du mieux-manger et développer des partenariats circuits courts avec des coopératives agricoles
- ✓ Mettre en place une épicerie sociale sur le campus de Troubiran et développer des partenariats avec les épiceries sociales existantes de Kourou et Saint-Laurent du Maroni
- ✓ Organiser régulièrement des distributions de paniers de légumes et fruits/marché à tarif étudiant (CVEC) et tarif grand public/personnel avec les coopératives agricoles

Pilote :
CLOUS

Partenaires :
DAAF
Associations SAGGA, Ti Dégra
Coopératives agricoles

OBJECTIF POURSUIVI : RENFORCER ET STRUCTURER L'OFFRE DE MOBILITÉ À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

Action 1. Renforcer l'information des étudiants en matière de mobilité

- ✓ Prévoir des permanences de la CTG et de la CACL à l'université au moment des inscriptions au transport scolaire

Action 2. Développer et diversifier l'offre de mobilité pour les étudiants

- ✓ Mener une enquête mobilité approfondie sur les modes de déplacement des étudiants afin de mieux comprendre leurs usages des transports en commun, du co-voiturage ou de la mobilité douce (vélo, etc...)
- ✓ Tarification : Engager une réflexion avec les autorités organisatrices de la mobilité sur des tarifs davantage réduits, voire la gratuité pour les étudiants
- ✓ Proposer pour les étudiants, à l'instar de ce qui existe pour les lycéens, une offre de transport pour favoriser le retour dans les communes d'origine sur les périodes de vacances scolaires
- ✓ Accompagner les pratiques de covoiturage des étudiants et entre étudiants et actifs (aire de covoiturage, information sur la prime nationale...)

Action 3. Prévoir les aménagements adéquats pour favoriser la mobilité douce et la mobilité partagée

- ✓ Aménager des pistes cyclables sur le campus et résoudre les problèmes d'éclairage publics sur les voiries du campus

Pilote :
CACL

Partenaires identifiés :
CTG
DGTM

UNIVERSITÉ
DE GUYANE



AU COEUR DE L'AMAZONIE

Campus de Troubiran
BP 20792
97337 Cayenne Cedex
www.univ-guyane.fr